

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 38.

Prix du numéro, 7 centimes. — Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 19 SEPTEMBRE 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou à "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre. — Réunion des pèlerins canadiens à Chambly, par L. Gougeon — Correspondance, par le Dr Léonard-Auguste Fortier. — Lord Dufferin à l'Université Laval — Nos gravures : Mlle Juliette Dodu : L'Inspiration, d'après le tableau d'Antoine; Salon de 1877 : La pêche; Les apprentis orphelins d'Autueil. — Le treizième juré, par Albert Second (suite et fin). — L'orphelinat d'Autueil, par Saint-Genest. — Le fiévreux de la fièvre jaune. — Faits divers. — Le jeu de dames.

GRAVURES : Mlle Anastasie Dupont; Mlle Juliette Dodu; Kingston; Le collège militaire; Inauguration de la statue de Lamartine, à Macon; Les apprentis orphelins d'Autueil à l'Exposition; L'orphelinat d'Autueil; La fête des bienfaiteurs; L'Inspiration; Salon de 1877; La pêche.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 27 août 1878.

Un dernier écho de l'érection de la statue de Lamartine à Macon : la lettre adressée par Victor Hugo au maire de la ville bourguignonne. Cette lettre-dépêche porte le timbre de Guernesey, où le poète se trouve en ce moment pour réparer sa santé compromise par les nombreux travaux auxquels il s'est livré pendant ces derniers mois :

GUERNSEY, 16 août 1878.

Monsieur,

Je m'associe aux honneurs rendus à Lamartine.
J'admire le grand poète, j'honore le grand orateur.

Je le vois toujours tel que la France l'a vu, admirable dans le livre, superbe à la tribune.
Je salue cette grande ombre.

VICTOR HUGO.

Cet hommage du rival vivant au rival défunt les honore tous deux ; et nul doute que, sans la Faculté, Victor Hugo n'eût tenu à honneur de saluer de vive voix, dans une superbe improvisation, le seul émule de son génie poétique.

Cette omission réparée, revenons à Paris, où chaque jour nous amène des hôtes illustres. Cette semaine, le cousin du Czar, le prince Pierre d'Oldembourg, la grande-duchesse Catherine de Russie, ont passé

ici et visité l'Exposition. Le duc et la duchesse de Parme, accompagnés de la duchesse de Madrid ; le prince Alexandre, second fils du roi des Pays-Bas, ont également parcouru les galeries du Champ-de-Mars.

Parmi les autres célébrités, nous avons Mgr Mermillod, évêque de Genève ; M. Emilio Castellar, l'homme d'Etat espagnol que vous connaissez de réputation ; le prince Mohamed Ben Cherif, cousin du vice-roi d'Egypte, et une kyrielle de comtes, de barons, de chambellans, dont la liste serait trop longue, et pour vous sans intérêt. Puisque nous venons de nommer un prince égyptien, il faut vous dire que les chefs arabes de notre colonie algérienne, presque tous décorés de la Légion d'honneur, obtiennent un grand succès de costume. Ce burnous blanc aux larges plis ; la veste rouge soutachée d'or, la calotte bouffante, les bottes vernies garnies d'éperons d'or, le turban sous lequel brillent des yeux de flammes, donnent beaucoup de pittoresque à ces fils du désert.

Quinze d'entre eux sont allés, l'autre jour, en grand costume, rendre visite à M. Gambetta, en sa qualité de président de la commission du budget.

L'engouement à l'égard de ces Arabes est tel que le roi de Hollande les a invités à venir à Amsterdam. Ces Cadis, Cheiks ou Emirs, se sont rendus à l'invitation, et parcourent en ce moment les canaux et les pâturages d'un pays qui leur semblera certainement bien curieux.

Dans quelques jours, nous aurons aussi la visite de deux nouveaux mariés : le prince Henri, des Pays-Bas, et sa femme, la princesse Marie, fille aînée du prince Frédéric-Charles, de Prusse. Les fêtes du mariage se célébreront bientôt au château de Potsdam ; mais la maladie de l'empereur empêchera qu'elles ne soient aussi brillantes que le furent celles des princesses Elizabeth et Charlotte.

Comme je sais que les dames sont friandes de détails sur toutes ces cérémonies de noces, baptêmes et funérailles, voici ce que j'ai appris concernant la corbeille de mariage. Pour toutes les unions des princesses de Prusse, la liste civile fournit 90,000 marks, près de \$40,000, avec lesquels on peut s'acheter quelques douzaines de mouchoirs, n'est-ce pas ? Outre les objets acquis par ce moyen, se trouvent les cadeaux et présents des proches, des personnes de la cour, etc. Un détail important, c'est la première fois qu'on a exposé la corbeille de mariage aux regards du public. L'empereur et l'impératrice ont offert un magnifique diadème en diamants, accompagné d'un collier ; le tout comprend vingt-quatre pièces. La robe de la fiancée est en soie blanche brodée d'argent, avec une traîne de quatre mètres de long. Quatre mètres ! Il est vrai que, pour une princesse, la longueur n'a rien d'extraordinaire.

Le fait de mariage, les anniversaires sont parfois aussi beaux que la première cérémonie, en Belgique du moins, pays où les noces d'argent, les noces d'or demeurent de tradition, et tellement dans les mœurs, que dans les villages, les campagnes et les villes, les voisins sont invités aux réjouissances de ce jour. Eh ! bien, le roi Léopold II, fidèle à la coutume de son pays, vient de convier son peuple à la cérémonie de ses noces d'argent. Celui-ci a répondu on ne peut plus galamment, et

Bruxelles, tout pavoisé, enguirlandé, couvert de drapeaux, éclairé à giorno, a traduit, par l'éclat et la durée de ses réjouissances, la joie sincère d'une nation libre et aimant vraiment son souverain.

Inutile de vous apprendre que Léopold II est un véritable roi constitutionnel qui laisse gouverner ses ministres ; le digne fils de son père, Léopold Ier, qui, lorsque le peuple belge, dans ses vellétés de révoltes, forçait les portes du parc, arrivait jusque sous les appartements royaux, passait une redingote, prenait un sac de voyage à la main, se couvrait de son chapeau, et paraissait ainsi costumé sur le balcon : "Si vous désirez, messieurs, que j'en aille, je suis prêt, disait-il.

— Non ! non ! criait la foule. Vive Léopold !"

Le roi, saluant alors, reprenait : "Eh bien ! mes enfants, veuillez exposer vos griefs dans une pétition aux Chambres, et vos représentants prononceront.

— C'est cela ! bien parlé !" clamait la foule. Et l'on se retirait en chantant la *Brabançonne*.

C'est de cette façon familière que, grâce à l'esprit et au désintéressement de ce souverain, finissaient les émeutes bruxelloises.

Le fils a suivi et continué les traditions paternelles. Aussi, l'aime-t-on à l'égal de son prédécesseur. A propos de celui-ci, j'emprunte à un confrère l'anecdote ci-dessous : elle vous peindra l'homme :

Comme chef d'Etat et comme homme, Léopold II est bien le fils de ce Léopold Ier qui, invitant un jour à dîner, en son château, Nadar, lui demanda brusquement, entre la poire et le fromage :

— Est-il vrai, M. Nadar, que vous êtes républicain ?

C'était peu de temps après l'incident du *Grand*, où Nadar, recevant Napoléon III qui venait assister aux préparatifs de son ascension, l'avait salué en lui disant : — Bonjour, monsieur.

Le mot avait fait quelque bruit, et Nadar en retrouvait un écho à la table du roi des Bèges. A la question : "Et s-vous républicain ?" il répondit tranquillement :

— Oui, sire, et vous ?

— Moi ? M. Nadar, dit le roi, dans ma position, vous devez comprendre que cela m'est défendu."

Toutes les cours souveraines ont envoyé une députation à ces fêtes. L'Allemagne a envoyé le prince Guillaume de Prusse ; l'Autriche, l'archiduc Charles ; la Russie, le prince Orloff ; la France, les généraux Clinchant, Campenon, Loysel, Lambert, etc. Fait bizarre, l'archiduc autrichien est précisément celui qui, il y a vingt-cinq ans, avait représenté, par procuration, le roi Léopold à la cérémonie du mariage de son fils, dans la chapelle du château de Schonbrunn. La reine des Belges est, comme vous le savez, une archiduchesse d'Autriche.

Ces fêtes ont duré quatre jours, pendant lesquels il y a eu des illuminations, des représentations de gala, cela va sans dire, des revues, des jeux de toutes sortes, des courses, etc. Parmi les épisodes qui ont marqué ces réjouissances, signalons un défilé de vingt-trois mille enfants, qui n'a pas duré moins d'une heure et demie. Les petites filles, vêtues de blanc, portaient des bouquets aux couleurs des villes qui les avaient envoyées, et les garçons, des drapeaux et des instruments de travail. Le soir, dans le cortège aux flambeaux, une voiture portait les deux plus vieux époux de la Belgique, M. et Mme Lome. Les deux vieillards ont cent

quatre-vingt-quatre ans ; ils sont mariés depuis 62 ans. La femme est accoucheuse jurée et décorée de la croix civique de 1ère classe. Descendus de voiture devant le palais, le couple a remis un bouquet à la reine. Le régiment des carabiniers a aussi envoyé à la reine une corbeille garnie de bruyères roses et blanches. On a aussi beaucoup remarqué une délégation des femmes belges choisie dans toutes les communes, qui sont au nombre de plus de 2,600. Cette troupe était conduite officiellement par le bourgmestre (le maire), escortée par les corps spéciaux de la garde civique. Elle a offert à la reine un magnifique souvenir. Ce présent consiste en un diadème d'argent orné de brillants et une admirable traîne en dentelles de Bruxelles.

Chose admirable, c'est que ce cadeau est le produit d'une souscription à cinq centimes par tête au maximum, et qui s'est élevée au chiffre de \$25,000.

Franchement, si l'on me donnait à choisir, j'aimerais mieux la couronne du roi des Belges que le sceptre du tout puissant empereur d'Allemagne.

Après les fiançailles, le mariage ; après celui-ci, les funérailles, tel est du moins l'ordre de la nature, auquel n'échappent ni les rois ni les sujets. Le sort de l'ex-reine Christine, décédée la semaine dernière, à Sainte-Adresse, près du Havre, nous montre à l'œuvre cette loi inexorable.

La reine Marie-Christine-Ferdinande était née à Naples en 1806. Elle avait donc un peu plus de soixante-douze ans. De son mariage avec Ferdinand VII, elle avait eu deux filles, la princesse Isabelle qui régna jusqu'en 1868, et la princesse Louise qui épousa le duc de Montpensier. En 1833, elle devint veuve, et régente de sa fille, Isabelle II. Les excès de ses partisans, après la désastreuse guerre civile des partisans de don Carlos, qu'on venait de vaincre cependant, amenèrent, en 1840, une révolution qui donna le pouvoir à Espartero. Depuis cette époque, elle vécut en France, où sa fille devait venir la rejoindre après vingt-cinq ans de règne.

Deux médecins, mandés expressément de Paris, ont embaumé le corps de la reine Christine. La mise en bière a eu lieu dans une des chambres de son château de Sans-Souci. Le cercueil a été descendu au rez-de-chaussée, transformé en chapelle ardente.

L'habillement de la reine se compose d'une robe noire, d'un bonnet blanc avec voile noir, et de souliers également noirs. Un crucifix est placé dans sa main droite. Le duc et la duchesse de Montpensier ont veillé toute la nuit près du lit mortuaire.

Le surlendemain de la mort de la souveraine, un char funèbre, attelé de six chevaux, est venu prendre le cercueil et l'a conduit à l'église Saint-Vincent de Paul.

La cloche qui tintait pendant le service funèbre se nomme *Marie-Christine*. C'est un don de la reine, qui en avait été la marraine. Le conseil des ministres d'Espagne a décidé que les dépouilles mortelles de la reine, Christine seront transportées à l'Escorial, lieu de sépulture des rois d'Espagne.

On annonce aussi de Londres la mort de lady Georgina Seymour, dame d'honneur de la reine et veuve de l'amiral Sir George-Francis Seymour. Cette noble

dame, qui s'est éteinte à l'âge de quatre-vingt-six ans, logeait au palais d'Hampton-Court, où la reine lui avait donné des appartements. Elle était la mère du marquis de Hertford, plus connu sous le nom de lord Seymour, et qui, par ses excentricités, s'était fait une réputation européenne. C'est lui, entre autres plaisanteries, qui paria avec quelques-uns de ses amis d'offrir de véritables pièces de cinq francs au prix de deux francs, sans parvenir à en écouler une seule dans l'espace de deux heures.

Le noble lord se plaça, en effet, sur le Pont-Neuf, ayant devant lui une corbeille remplie de pièces de poids et de titre reconnus. Il les offrait à tout venant au prix convenu. Les passants, les curieux, prenaient la pièce, l'examinaient d'un air défilant, puis la rendaient, avec un sourire narquois, au marchand. Nul ne pouvait s'imaginer homme assez fou pour vendre des pièces de cent sous à moitié prix. Le lord gagna son pari, et le même soir, le café anglais retentissait des hurrahs de la noble compagnie.

Tandis que nous tenons l'armorial de la Grande-Bretagne, annonçons la conversion au catholicisme d'un de ses représentants les plus distingués, M. Godolphin Osborne, ministre anglican, fils de lord Osborne.

Enfin ! il est donc arrivé, non pas en excellent état, mais de fort méchante humeur. Qui donc ? Le phoque ! C'est de Dieppe, et dans un panier, qu'il nous vient. Le voyage avait tellement engourdi l'amphibie, qu'au moment de sa mise à l'eau dans l'aquarium marin, les spectateurs ont cru à quelque supercherie, à un phoque artificiel. Au bout de quelques instants, l'animal a plongé sous l'eau où il est resté trois heures entières, au déplaisir très-grand des curieux. Vers six heures, le phoque a daigné se montrer. Les collégiens et les bambins présents lui ont fait une ovation. Comme nous sommes partis à ce moment, nous ne pouvons dire s'il a prononcé le *speech* de rigueur. Espérons-le ! Savez-vous de quel nom les Parisiens l'ont baptisé ? *Désiré*.

L'aquarium d'eau douce, lui, se comporte beaucoup mieux. On y voit force brochets, carpes, tanches, barbillons, et une quantité d'œufs qu'avec un peu de patience l'on peut voir éclore et s'animer. Ce spectacle attire beaucoup la foule.

Comme, sans le vouloir, d'ailleurs, nous parcourons, au gré des événements, tous les degrés de l'échelle zoologique, n'oublions point les taureaux. Il paraît qu'une compagnie, voulant nous initier aux émotions des jeux renouvelés des cirques de l'antiquité, s'est adressée au ministre afin d'obtenir l'autorisation de donner à Paris trois ou quatre spectacles de ce genre tant en faveur à Madrid. Sur ce, M. le marquis de Ginestous, vice-président de la Société protectrice des animaux, a écrit, de son côté, au ministre, en faisant ressortir d'une façon fort juste la barbarie de ces jeux. Voici l'argument *ad taurum* du digne gentilhomme :

..... Permettez-moi d'ajouter, monsieur le ministre, que tous les esprits éclairés verraient avec un profond chagrin ces sanglantes tauromachies coïncider avec la magnifique fête de paix, de travail et de civilisation que l'Exposition de 1878 donne à l'Europe. Au moment même où tant de congrès qui resteront célèbres se réunissent tour à tour au Trocadéro pour étudier les moyens de hâter les progrès scientifiques ou moraux de l'humanité, n'y aurait-il pas contradiction inexplicable à laisser des industriels organiser des jeux cruels et repoussants, qu'aucune nécessité quelconque ne peut justifier jamais ?

Je doute que la voix d'un taureau, voix puissante cependant, eût opéré sur le ministre l'effet de celle de M. le marquis de Ginestous.

La musique, sous toutes ses formes, poursuit au Trocadéro le cours de ses succès. Concerts, auditions, concours, se suivent et ne se ressemblent pas. Le grand festival des musiques d'harmonie et fanfares civiles a admirablement réussi. Les 1,600 instrumentistes que je vous annonçais dans ma dernière correspondance ont fait merveille. La salle était comble. M. Guilmont a remporté un véritable triomphe. Cet artiste jouait avec accompagnement d'orchestre. Il a su mêler le

sacré et le profane, les airs du Pré-aux-Cleres et de Guillaume Tell à l'*Adelste Fideles*, en une série de variations si délicates ; la gavotte de la douzième sonate de Martini à d'autres morceaux graves, et cela, toujours au moyen de combinaisons rythmiques si savantes, que les applaudissements l'ont, à plusieurs reprises, forcé d'interrompre son exécution.

Voici qu'il nous va venir, dans quelques jours, des musiciens d'une espèce étrange. Quand je dis étrange, je parle non de leur mérite artistique qui est incontestable, reconnu, mais de la matière des instruments dont ils se servent. Ces virtuoses, Belges d'origine, ont formé, à Namur, une société célèbre connue dans le pays sous le nom de *Momerabour*. Tous ses membres portent le costume wallon du moyen-âge. Leurs instruments sont en carton, bien que leur orchestre n'en soit pas un de cette nature, car ils jouent avec une grande justesse et beaucoup d'expression, depuis les ouvertures à la Wagner jusqu'aux plus douces mélodies.

La devise de cette Société, philanthropique avant tout, est : *La carité po to* (la charité pour tous). Fondée depuis 1830, chaque année, elle organise dans les principales villes de Belgique de grands concerts pour les pauvres. Les Belges se rendent en masse à ces concerts, qui jouissent d'une grande vogue.

Cette année, les *Momerabour* ont choisi Paris pour y faire leur moisson charitable. Donc, à bientôt le compte-rendu de ce concert de carton.

Dimanche dernier, 113,000 personnes ont visité l'Exposition. Hier, lundi, 26 courant, le conseil des ministres a décidé, par décret, la date de la clôture de l'Exposition. Seulement, moyennant un prix spécial encore à déterminer, on délivrera pendant le déménagement des billets d'entrée. Ce sera l'Exposition en déshabillé.

Quant à la distribution des récompenses, le jour choisi a été reculé, et au lieu du 18 septembre, c'est le 28 octobre qu'aura lieu cette grande solennité.

Les congrès et les conférences ne discontinuent pas dans les salles du Trocadéro. Le congrès d'hygiène a tenu plusieurs séances intéressantes. Dans les unes, on s'est occupé des moyens de combattre le fléau de l'alcoolisme, des soins à donner aux nouveaux-nés ; dans les autres, de l'hygiène alimentaire, etc. Au cours de ces séances on a débattu la question suivante : si, dans certaines occasions, le chien pouvait servir à alimenter les populations affamées ? Question oiseuse en vérité. Quand les hommes auront des poulets à se mettre sous la dent, le chien n'aura rien à craindre. Le jour où les vivres manqueront, je conseille au chien de courir. Il ne faut pas avoir lu un chapitre de l'histoire des naufrages, pour supposer qu'un homme affamé respecterait même le terreneuve qui lui aurait sauvé dix fois la vie ! Ventre affamé n'a pas d'oreilles, messieurs du Congrès.

Mais il s'est traité dans les mêmes salles une question de salubrité publique, dont les débats justifient la résolution que la municipalité d'Hochelega prit, dans le temps, contre les agissements d'une certaine compagnie formée à Montréal. Il s'agit des engrais animaux.

Les ingénieurs de la ville de Paris ont créé, à quelque distance de la capitale, un vaste dépotoir pour les fumiers et les eaux d'égoût. Les habitants du village de Genevilliers se sont plaints, et réclament à la préfecture de la Seine une forte indemnité pour les dégâts causés à leurs terres et les préjudices portés à la localité par ce foyer d'infection.

Au sein du congrès d'hygiène, M. Duverdy et les docteurs Delpech et Lagneaux ont soutenu la municipalité ; démontrant que, depuis les irrigations, les fièvres intermittentes avaient augmenté d'une manière sensible, et que l'endroit était devenu un vaste foyer d'insalubrité.

Le conseil municipal de Paris a déjà voté une somme considérable pour faire fermer les conduits à ciel-ouvert, et poser des tuyaux de drainage afin de parer aux inconvénients de l'infiltration des eaux

d'égoût. Tout cela en attendant le résultat du procès.

Ne quittons pas le Trocadéro sans entrer dans le pavillon que l'Égypte a élevé à son Exposition. C'est à droite, en allant au Champ-de-Mars, à côté de la ferme japonaise, que reverberent au soleil les deux grandes tours carrées, lourdes et massives, qui, de loin, appellent le visiteur. MM. Ferdinand de Lesseps, Ferdinand Barrot, Mariette-Bey, les deux derniers ingénieurs français au service du Kélive et collaborateurs de M. de Lesseps dans son œuvre mémorable, sont les commissaires de cette partie de l'Orient.

Cette exposition se divise en deux classes : la partie historique et la partie agricole et industrielle. La première, représentée par des objets d'art, statues, tombeaux, inscriptions, momies, etc., comprend trois époques distinctes : celle des Pharaons jusqu'à la conquête grecque (collections de Boulaq), où figurent des spécimens vieux de six mille ans ; celle de la domination grecque et de la domination romaine ; enfin, celle de l'occupation de l'Égypte par les sectateurs de Mahomet. Il faudrait des volumes pour vous signaler les curiosités archéologiques de ces différentes époques ; cela rentre dans le domaine de l'histoire plutôt que dans la revue d'une exposition proprement dite. Nous nous occuperons ici de la partie industrielle, de la période moderne.

L'édifice qui renferme les produits de l'Égypte ressemble à toutes les constructions de l'Orient. À l'extérieur des murs blancs, épais, percés d'étroites ouvertures ; à l'intérieur, cour ombragée avec jets d'eau, et portiques autour des appartements. Le vestibule qui précède la cour est rempli de ces étoffes et de ces tissus précieux dans lesquels l'or et l'argent se marient d'une façon si pittoresque.

Le coton, une des richesses agricoles de l'Égypte, se voit là sous toutes ses formes, depuis la graine, l'arbuste, jusqu'au vêtement fait de sa bourre soyeuse.

Dans la cour intérieure se trouvent les nombreux échantillons des graines et plantes textiles du pays ; et, dans la salle de gauche, des notices explicatives, des chiffres, révélant le commerce auquel donnent lieu ces divers produits.

Ainsi, les matières tinctoriales donnent à l'exportation une somme annuelle de 23 millions de francs ; le bois, 9 millions ; la gomme, 12 millions ; les vins, 9 millions ; la cire et les peaux, 16 millions ; les produits animaux, 42 millions ; les produits minéraux, 45 millions ; les céréales et légumineuses, 111 millions ; les sucres, 115 millions, etc., etc.

On peut juger, par cette énumération, de la richesse de cette terre à laquelle le Nil, comme au temps de Joseph et de Moïse, apporte, chaque année, son limon fécondant.

Le riz, le blé sont représentés par toutes sortes de variétés. On remarque aussi des poteries, des tapis et des armes indigènes ; dans cette dernière collection, des flèches empoisonnées. Parmi les curiosités, un sac, sorte de gibecière en peau d'hippopotame brodé d'or, qui a appartenu au roi de Dahomey ; la casquette de Livingstone et un revolver de Stanley. Une collection d'instruments de musique des plus primitifs, parmi lesquels le *balafon*, le piano des Nubiens ; puis des *tamtams*, sortes de guitares, dont les cordes sont tendues sur une caisse taillée en forme de sabot.

Le Kélive actuel, ayant aboli la traite des esclaves sur tout son territoire, a fait représenter en quatre grands dessins, à la manière noire, les scènes principales de ce honteux trafic.

Mais la partie vraiment attachante et instructive, c'est le plan en relief de l'isthme de Suez, de dimensions telles qu'il occupe tout le mur latéral d'une vaste et haute salle. Le port de Suez, sur la mer Rouge, ses longues jetées, les lacs amers, formant un vaste bassin, vers le milieu du canal ; le *Sérapiéum*, le lac *Timsah*, autre port intérieur, se détachent avec une netteté parfaite sur des plans diversement colorés ; le port Saïd, sur la

Méditerranée, ses bassins, ses môles, le canal d'eau douce, qui, après avoir servi à amener le matériel nécessaire aux premiers travaux, est aujourd'hui utilisé pour l'irrigation ; Alexandrie, le Caire, les Pyramides, que l'on voit profiler leur vives arêtes sous le bleu intense du ciel d'Orient, tout cela paraît en pleine lumière, aussi chaud de tons que dans un diorama.

Franchement, on passerait des heures à parcourir cet isthme, qui n'a pourtant que trente milles de largeur. Le jour où je me trouvais dans la salle, examinant, commodément assis sur une des banquettes, les accidents de ce paysage original, j'avais un voisin qui ne cessait de pousser des ah ! des ah ! admiratifs. Impatience de cet enthousiasme à jets continus :

— Qu'avez-vous donc, monsieur ! m'écriai-je finalement.

— C'est merveilleux, monsieur. Figurez-vous que j'ai traversé quatre fois consécutives l'isthme de Suez, et que je ne me doutais nullement de ce qu'il est. J'aperçois ici cent choses que je n'ai point vues !

— Vraiment !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

En effet, mon voisin avait raison. Une demi-heure d'étude dans cette salle vaut mieux pour la connaissance de la topographie du canal que cent traversées à bord d'un navire quelconque. Et lorsqu'on a la bonne fortune de se trouver là au jour où M. de Lesseps donne sa conférence, il ne reste plus, si l'on désire du nouveau en ce genre, qu'à étudier le percement de l'isthme de Panama.

Et maintenant, une gerbe de nouvelles glanées de-ci de-là.

M. le général Chanzy, gouverneur de l'Algérie, et sénateur, vient d'être nommé, par décret, grand-croix de la Légion d'honneur. C'est la plus haute dignité de l'Ordre. On commente beaucoup cette promotion, et quelques-uns disent que si le maréchal MacMahon se retirait, il recommanderait ce général comme son successeur.

L'abbé Trégaro, aumônier en chef de la marine, vient d'être mis à la retraite, à la suite de la décision de la commission du budget nommée par les deux Chambres, laquelle a supprimé ce poste.

Le général Tarbot, consul-général des États-Unis à Paris, vient de rentrer, sur sa demande, dans la vie privée. Son remplaçant est le général Fairchild, naguère consul à Liverpool.

Le comte d'Arnim, vous vous le rappelez, n'est-ce pas ? celui qui a eu tant d'histoires avec M. de Bismarck ; qui fut ambassadeur à Rome, puis jugé, condamné, emprisonné pour de soi-disant communications de papiers d'État. Eh ! bien, ce persécuté du chancelier vient d'acheter du comte Colredo, au prix de \$300,000, une grande propriété noble située en Bohême, et conférant un siège à la Chambre des seigneurs de Vienne. Le comte, prétend-on, se ferait naturaliser Autrichien.

L'autre jour, à l'occasion de l'Exposition universelle, il s'est donné, au Grand-Hôtel, un banquet de deux cents couverts, dans lequel étaient réunis les chefs des principales imprimeries de France, de l'Europe et des États-Unis. Jamais banquet de cette sorte n'avait encore été donné. Il y a commencement à tout ; et l'impression de ce premier repas a dû être assez bonne pour se passer d'autre éprouve.

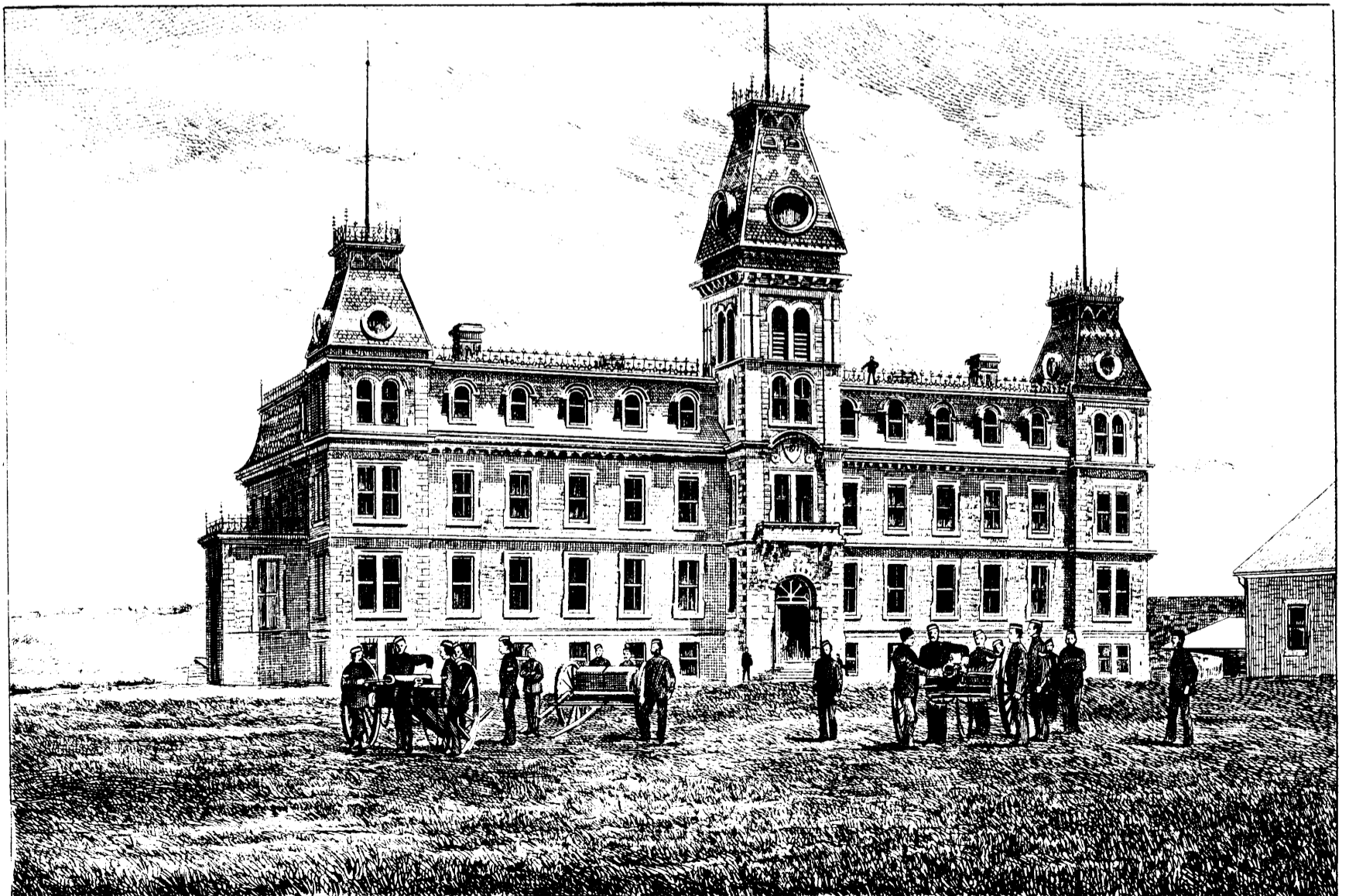
À ce propos, il y a eu dernièrement, à Berlin, une exposition publique de papier de tout genre. Une curiosité du catalogue, c'est d'y voir figurer le nom du comte de Bismarck comme associé de la maison Bernard-Böhrend, de Caslin et de Vartin. Cette maison produit annuellement 20,000 quintaux de papier, 12,500 quintaux de cellulose, et emploie 250 ouvriers. Si vous désirez savoir le peuple qui consomme le plus de papier, la statistique dressée par les soins de la commission vous dira que ce sont les États-Unis, usant chaque année un milliard soixante-dix millions de livres ; l'Allemagne compte pour quatre cent quatre-vingt-huit millions ; l'Angleterre, pour trois cent trente-six millions ; et la France, pour deux cent soixante-seize millions.



Mlle ANASTASIE DUPONT,
 QUI A EU L'HONNEUR DE LIRE A LORD DUFFERIN L'ADRESSE DU COUVENT
 DE LA CONGRÉGATION DE SHERBROOKE



Mlle JULIETTE DODU.
 Nommée chevalier de la Légion d'honneur par décret du 30 juillet.



KINGSTON—LE COLLÈGE MILITAIRE—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE PAR H. HENDERSON

Finissons par une nouvelle consolante, du moins pour la plupart de nous, car on a beau médire de la vie, appeler parfois la mort, on imite toujours, dans ce dernier cas, le bûcheron de La Fontaine, c'est-à-dire qu'on la prie d'attendre. L'on vient de découvrir, à Bogata, dans la république de San Salvador, un homme âgé de 186 ans. C'est presque un fossile. Il se nomme Michel Salis, et l'on a retrouvé sa signature dans des documents publics de l'année 1712. Les plus vieilles personnes de la localité assurent l'avoir, dans leur enfance, connu déjà centenaire.

Voilà un gaillard qui a dû en voir de toutes les couleurs.

Sans parler des patriarches, voici une liste des plus longues existences que rapportent les chroniques :

Mathathias, un des Macchabées, 146 ans ; saint Jean l'Évangéliste, 100 ans ; Simon Cléophas, successeur de saint Jacques, deuxième évêque de Jérusalem, a été crucifié à 120 ans ; Narcisse, troisième évêque de Jérusalem, mort à 166 ans ; David, évêque d'Angleterre, mort à 170 ans ; Osus, évêque de Cardoue, 104 ans ; Séverin, évêque de Tongres, sacré à 297 ans, mort à 375 ans ; saint Kenigern, 185 ans ; saint Paul l'Anachorète, 113 ans ; Chronius, compagnon de saint Paul, 125 ans ; saint Antoine, 105 ans ; Attila, au Ve siècle, mourut à 124 ans, la première nuit de ses noces ; Piast, prince de Pologne, vécut 120 ans.

Un Anglais, né en 1483 et mort en 1651, à l'âge de 169 ans, avait vu régner dix rois. A 101 ans, on lui imposa une pénitence publique. La sage-femme qui accoucha la reine d'Angleterre, femme de Charles Ier, avait 123 ans. Secundi Hongo, consul de Venise à Smyrne, mourut à 115 ans ; ecclésiastique démissionnaire, il se maria cinq fois et eut 49 enfants. A 100 ans, les dents de sagesse lui poussèrent ; à 110 ans, ses cheveux étaient redevenus noirs ; à 112 ans, ce furent ses sourcils et sa barbe qui noircirent.

Mais l'important ne consiste pas dans cette énumération, faite cependant pour consoler les monagénaires. Ce qu'il importe de connaître, c'est le secret d'une aussi belle longévité, la recette, enfin, pour y atteindre. Eh ! bien, je vais vous donner celle du Mathusalem de Bogota. Je vous la livre, bien entendu, sans la garantir, mais telle qu'il l'a communiquée au docteur qui a vu, touché et interrogé le vieillard :

Je ne mange, dit-il, qu'une fois par jour, mais je ne choisis que des aliments forts et nourrissants. Mon repas dure une demi-heure, parce que je crois qu'il est impossible de manger dans ce temps-là plus que le corps ne peut digérer en vingt-quatre heures. Je jeûne le 1er et le 15 de chaque mois, et ces jours-là j'absorbe autant d'eau que je puis en supporter. Je laisse toujours refroidir mes aliments avant d'y toucher, et c'est à ce régime que j'attribue ma longévité.

Voilà le régime. Essayez-en. Il coûte peu et rapporte beaucoup.

A. ACHINTE.

Le *Canadien* en veut à *L'Opinion Publique* depuis qu'elle a publié cette correspondance signée "Lambda" où il était question de la violence avec laquelle certains journaux attaquent leurs adversaires et parlent des hommes dont la position mérite le respect.

Le *Canadien* cite un passage violent d'un article du *National* pour prouver que ce journal ne vaut pas mieux que les autres.

Nous croyons que "Lambda" a voulu surtout dénoncer l'acharnement avec lequel les journalistes s'attaquent mutuellement, et protester contre les expressions injurieuses adressées à des personnes dont la position exige le respect. Toutefois, si c'est notre opinion que le *Canadien* veut avoir, nous lui dirons que nous n'approuvons pas plus les violences du *National*, comme celle dont il parle, que les siennes. Nous n'avons pas deux poids et deux mesures.

Le *Canadien* montre, dans sa dernière boutade, combien il est injuste dans ses colères, en disant que *L'Opinion Publique* est un journal politique.

Y a-t-il rien de plus faux !

RÉUNION DES PÈLERINS CANADIENS À CHAMBLY

Les pèlerins canadiens qui ont été à Rome, l'année dernière, sous la conduite de Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, arrivaient à Chambly, mercredi, le 4 septembre. Ils furent reçus à la gare, au milieu des vivats enthousiastes de la foule, par M. Thibault, curé de Chambly, et la Société Saint-Jean-Baptiste. On se rendit processionnellement, avec bannières et musique en tête, à l'église, où on chanta le *Magnificat*. En face de l'église, une plate-forme était érigée, surmontée d'un magnifique arc de triomphe dans le genre gothique, au-dessus duquel ondulait le drapeau pontifical. Au front de l'arc, on lisait, écrit en lettres d'or, le mot : "Bienvenue."

Au sortir de l'église, les pèlerins prirent place sur la plate-forme, et une adresse leur fut présentée par M. Ulric, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, à laquelle Sa Grandeur Mgr Racine répondit en termes très-heureux.

Le soir, vers 8 heures, les pèlerins allèrent jouir du spectacle vraiment féerique qu'offrait la place devant l'église. Trois fanfares, celles de la Société Saint-Jean-Baptiste, celle du Canton, et le corps de musique indépendant, firent entendre tour à tour les plus beaux morceaux de leur répertoire, qui charmèrent pendant près de deux heures les échos attentifs du bassin de Chambly. Le peuple était réuni là, ayant mis ses plus beaux habits. Cette scène était éclairée par la lueur de plusieurs flambeaux et les vives lumières dont l'arche était toute couverte. Les pèlerins passèrent et repassèrent souvent, en se promenant, devant le couvent, splendidement illuminé, des Sœurs de la Congrégation, qui se trouve non loin de l'église.

Le lendemain, à 8½ heures, les pèlerins se rendirent à l'église en grande pompe religieuse. La multitude accourue se prosternait sur le passage de Mgr Racine pour recevoir sa bénédiction. Une messe solennelle fut chantée. Le célébrant était M. Edmond Langevin, V.-G., Prévôt du chapitre de Rimouski ; il avait pour assistants M. Laporte, curé de Saint-Lin, qui faisait l'office de diacre, et M. Plamondon, desservant l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui faisait l'office de sous-diacre. M. Dugas, curé d'Hochelega, était maître des cérémonies, et M. Jodoin, curé de Saint-Sauveur des Montagnes, thuriféraire. Un trône avait été élevé à Sa Grandeur, qui avait à ses côtés M. le chanoine Dufresne, de l'évêché de Montréal, et M. A. Thibault, curé de Chambly. Mgr donna le sermon de circonstance, qui fut très-éloquent.

Sa Grandeur prit pour texte ces paroles de l'Écriture : " *Dixit verbo Moïses : eulam et ridebo visionem hanc magnam. Moïse dit ces mots : J'irai voir ce grand prodige.* "

Monseigneur fit voir que notre pèlerinage de 1877, à l'occasion du 50e anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, peut être considéré comme un voyage mystique ; que, comme Moïse avait vu, sur Oreb, le buisson ardent, nous avons vu le Pape au Vatican, entouré du feu des persécutions, sans être consumé. Il dit que, comme à Marie-Madeleine, le Christ ressuscité nous est apparu, le Christ visible dans la personne de son Vicaire. Oui, nous avons vu Pie IX, une des plus belles figures de Jésus-Christ qui fut jamais sur la terre ; nous avons admiré son front serein, son œil vif et limpide, ce mélange de force et de tendresse qui se rassemble dans ses traits. Nous l'avons aperçu dans la prison, dans le sépulchre, donner des signes de résurrection pour les peuples catholiques. Quel potentat, au milieu de ses triomphes, fut jamais, comme Pie IX, l'objet de tant de louanges et d'amour ! Les multitudes accoururent dans la capitale du monde catholique, au pied du pontife de l'Immaculée Conception et du Concile du Vatican, comme dans un port de rafraîchissement, et font monter du tombeau des saints, du tombeau de saint Pierre et de saint Paul, de ferventes prières vers le ciel

pour le pasteur des pasteurs et le père commun des fidèles. Avec nous, dit Sa Grandeur aux pèlerins, avec nous, vous avez eu ce bonheur ; avec nous, vous êtes venus au pèlerinage de Rome, de Lorette, de Paray-le-Monial, de Lourdes ; vous avez visité les sanctuaires bénis de Notre-Dame des Victoires, de Notre-Dame de la Garde, de Notre-Dame de Fourvières ; et maintenant, dit-il en finissant, Dieu nous a donné un nouveau pontife dans la personne de Léon XIII, pontife qu'il a approprié aux besoins des temps présents, pendant que Pie IX est notre protecteur dans les cieux.

À l'offertoire, on chanta : *Justus ut palma florebit*, et à l'élévation : *O salutaris hostia*.

Après la messe, les pèlerins montèrent de nouveau sur la plate-forme, où M. Martel, M. P. P., lut l'adresse de la paroisse à Mgr Racine et aux pèlerins. M. Martel dit, dans cette adresse, que la paroisse était au plus haut point honorée de la visite des pèlerins ; que la mémoire de leur réunion à Chambly sera aussi durable que celle du passage de Champlain dans le bassin, du régiment de Carignan et de leur aumônier, le Rév. P. jésuite Chamont, qu'abritait le fort, dont les ruines sont encore debout sur les rapides du Richelieu. Les habitants de Chambly considéraient comme un présage de bonheur l'arrivée des pèlerins parmi eux, et priaient Sa Grandeur de répandre sur eux les bénédictions abondantes qu'ils avaient recueillies sur leur passage à Rome.

Sa Grandeur répondit à cette adresse en termes très-touchants ; Elle remercia les paroissiens et leur digne curé, M. Thibault, des témoignages d'affection qu'ils donnaient aux pèlerins, fit l'éloge de Chambly, dit que l'église avait déjà donné deux évêques à l'église, Mgr Charles et Mgr Joseph Laroque.

M. le curé Thibault proposa ensuite aux pèlerins une promenade qui fut adoptée unanimement. Les citoyens de Chambly offrirent généreusement leurs carrosses, et bientôt on vit une suite de 25 voitures qui, longeant les bords du bassin, se rendait au canton. Les deux villages étaient décorés, en beaucoup d'endroits, de draperies, de banderoles multicolores et de festons de feuillage ; les pavillons flottaient au vent. On passa sous un splendide arc de triomphe, portant l'inscription : *WELCOME*. On traversa les rapides sur le pont que M. Yule ouvrit gratis, et on alla faire une visite au village de Notre-Dame de Richelieu. Les pèlerins revinrent ensuite sur leurs pas, ne se lassant jamais d'admirer la beauté des sites et des paysages que le Richelieu étale sur ses rives.

Arrivés au presbytère, ils prirent place à table dans la salle à diner, et donnèrent cours à la joie la plus cordiale et la plus franche. Plusieurs discours furent prononcés à la louange de Mgr Racine, et de M. Thibault, qui faisait aux pèlerins l'honneur d'une si bienveillante hospitalité. De la salle à diner, on passa au salon, où une adresse, signée de tous les pèlerins, fut présentée à Mgr Racine par M. le V.-G. Edmond Langevin. Sur le point du départ, la joie redoubla d'entrain ; on chanta en chœur le chant bien connu : " *Bonsoir, mes amis, bonsoir.* " Mais le mot *bonsoir* fut changé en celui de *revoir*, quand M. Laliberté, curé de Saint-Michel de Bellechasse, invita les pèlerins à se réunir chez lui l'année prochaine.

Un train spécial fut mis à leur disposition, et bientôt la locomotive, faisant entendre le signal du départ, emporta les pèlerins. M. le curé Thibault, plusieurs citoyens marquants de Chambly, et la fanfare de la Société Saint-Jean-Baptiste les accompagnèrent jusqu'à Saint-Lambert. M. Willett avait donné passage gratis à la fanfare, aller et retour. Les pèlerins n'ont qu'à se féliciter de la politesse de la compagnie du chemin de fer et de celle du conducteur, M. E. Saint-Germain.

Les pèlerins partirent tous enchantés de la magnifique réception qu'on leur a faite. Ils garderont longtemps la mémoire de leur réunion à Chambly. Ce

souvenir se lie étroitement à celui de leur grand pèlerinage. Il s'est retrempé pour la première fois à Chambly. Oui, les souvenirs de leur long trajet ont été fortement évoqués durant les belles fêtes de Chambly. On repassait, dans son imagination, les vagues de l'Océan, dont les abîmes se sont si souvent entr'ouverts pour nous engloutir ; puis, mettant le pied sur le sol chéri de la France, on traversait la fertile Normandie, riche pays de nos ancêtres ; on voyait Paris, Macou, Lyon ; on contemplant la hauteur des Alpes, et l'on s'enfonçait dans le tunnel du mont Cenis. Nous voilà sous le ciel d'Italie, nous arrêtant à Turin, à Pise ; séjournant à Rome, but principal de notre voyage ; Rome, ce miroir qui réfléchit le ciel, où le grand Pie IX s'offrit à notre vue. A Naples, nous montons les flancs du Vésuve, et nous marchons dans les ruines silencieuses de Pompéi. Nous nous promenons dans Florence, Florence la belle qui s'étale comme une corbeille de fleurs. Nous voguons dans Venise, qui se baigne dans les ondes de l'Adriatique et rêve à ses gloires passées. Passant par Milan, Gènes, nous retournons en France par le merveilleux chemin de fer de la Comiche. Par Nice, Marseille, Toulouse, nous sommes à Lourdes. Avec ce dernier pèlerinage, nous nous voyons faisant celui de Paray-le-Monial, priant au tombeau de saint François d'Assise, visitant les sanctuaires bénis de Lorette, de Notre-Dame de la Garde, de Notre-Dame des Victoires.

Ces souvenirs et d'autres se détachaient des perspectives de l'horizon de Chambly, se déroulaient et se miraient dans les ondes pures du bassin.

On a fait la remarque que le Bassin pouvait offrir la représentation en raccourci de la baie de Naples. Le Rouge-Mont, dans l'enfoncement de l'horizon, a la forme d'un volcan ; et il ne manque plus que de voir onduler au-dessus de lui un panache de fumée pour achever l'illusion.

Encore une fois, les pèlerins offrent leurs plus sincères remerciements à M. Thibault, curé de Chambly, à ses bons paroissiens, et à la Société Saint-Jean-Baptiste, pour la manière cordiale, généreuse, admirable avec laquelle ils ont été reçus.

Les pèlerins n'ont pas manqué à l'appel de M. Thibault. Le vénérable prêtre accomplissait en ce jour ses 26 ans de prêtrise, et la fête de sa 26ème année de prêtrise coïncidait avec celle des pèlerins à Chambly. Plusieurs vinrent de très-loin pour se trouver au lieu de la réunion. M. Bérubé, curé de Champion, Marquette, Michigan, fit cinq cents lieues. Quelques absents seulement furent signalés, qui tous envoyèrent des lettres.

Nous donnons ici les noms des pèlerins et de quelques autres invités :

Mgr Racine, évêque de Sherbrooke ;
E. Langevin, V.-G., Prévôt du chapitre de Rimouski ;
P. C. Dufresne, chanoine à la cathédrale de Montréal ;
A. Thibault, curé de Chambly ;
L. A. Martel, prêtre, curé de Saint-Joseph, Beauce ;
A. Jodoin, curé de Saint-Sauveur des Montagnes ;
G. Laporte, curé de Saint-Lin ;
P. Poulin, ancien curé ;
A. Desautniers, curé de Saint-Bonaventure ;
L. Pothier, curé de Saint-Médard de Warwick ;
J. F. Bérubé, curé de Champion, Marquette ;
J. M. Bernier, curé de Saint-Ferdinand (Michigan) ;
J. M. A. Brien, prêtre, chapelain de la Miséricorde ;
L. M. Dugas, curé d'Hochelega ;
F. Brissette, curé de Saint-Timothée ;
F. X. Plamondon, prêtre, desservant l'église Saint-Jean-Baptiste, Québec ;
N. Laliberté, curé de Saint-Michel de Bellechasse ;
S. Lonergan, prêtre, Séminaire Sainte-Thérèse ;
J. Lonergan, curé de Sainte-Brigide Montréal ;

J. B. Dupuis, M.P.P., Saint-Roch des Aulnats ;
 F. X. Lanthier, Montréal.
 M. C. Galarneau "
 L. Gougeon "
 A. Renaud "
 E. R. Gareau "

M. Martel, M.P.P., maire du village de Chambly ; J. C. Ulric, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Chambly ; J. O. Dion, ancien président de la Société.

M. N. Thibault, de Montréal, et plusieurs autres messieurs dont les noms nous échappent, honorèrent de leur présence les fêtes données à l'occasion de la réunion des pèlerins à Chambly.

L. GOUGEON.

CORRESPONDANCE

Nous croyons devoir publier les correspondances qui nous sont adressées, pourvu qu'elles ne sortent pas de certaines bornes, mais en laissant la responsabilité à leurs auteurs.

Sainte-Scholastique, 6 septembre 1878

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre livraison du 5 septembre courant, vous nous apprenez, à la 42^e page, que les Sœurs de la Providence, dont le dévouement est infatigable, se proposent d'aller fonder une école, un couvent, à Saint-André d'Argenteuil, et vous nous laissez sous l'impression que ces bonnes dames ont subi tous les frais d'établissement et d'installation.

Veillez permettre au soussigné, qui connaît quelque chose, de dire à son tour aux bons lecteurs et aux aimables lectrices de *L'Opinion Publique*, que le magnifique établissement qu'occupent aujourd'hui les Sœurs de la Providence à Saint-André d'Argenteuil a été fondé en 1849 par feu Messire F. Bonin, ancien curé de Sainte-Scholastique, sur invitation pressante de son supérieur ecclésiastique, comme il appert par la lettre suivante :

Montréal, le 10 octobre 1848.

Monsieur,

Comme je pense que vous perséverez toujours dans votre bon vouloir pour la pauvre mission de Saint-André, je crois devoir vous conseiller de mettre hache en bois en faisant le marché que vous avez projeté, d'une maison d'éducation sur un grand pied. M. Huberdault vous a trouvé un bon ouvrier pour bâtir la maison qu'il est question de faire, et un brave homme qui va vous prêter l'argent nécessaire.

Qui sait si on ne trouvera pas moyen plus tard d'obtenir pour cette nouvelle académie une aide comme pour les anciennes ! Toujours est-il qu'il faut aller de l'avant et en finir au plus tôt.

Je prie Dieu de bénir toutes vos bonnes et pieuses entreprises, et je demeure de tout cœur,

Votre très-humble et obt. servt.,
 + Ic. Ev. de Montréal.

M. Bonin, Ptre.

Et M. Bonin bâtit immédiatement, *sans délai*, une maison en pierre à deux étages, avec mansardes, de 80 pieds de longueur sur 40 de largeur, pour servir de *maison d'éducation sur un grand pied*.

Aujourd'hui, il ne conviendrait pas de faire jouer à ces révérendes dames le rôle du geai paré des plumes du paon.

Maintenant, ajoutons qu'il n'a jamais été dans l'intention du fondateur de faire servir son établissement comme pensionnat pour les jeunes filles et encore moins comme hospice, tel qu'il appert par cette autre lettre de l'évêque, dix jours après la précédente :

Montréal, 20 octobre 1848.

Monsieur,

Il est bien entendu que votre successeur passera une obligation par laquelle il s'obligera à vous donner le tiers de la dime.

Ne soyez point en peine de votre besogne de l'année prochaine ; car je vais faire tout mon possible pour vous donner, dans ce temps, non-seulement un ecclésiastique, mais des collaborateurs qui vous aideront à donner l'éducation dans la paroisse de Saint-André, si alors de bons Frères se trouvent préparés.

Je vous écrirai par M. Plinguet la conduite que vous devrez tenir à l'égard de vos paroissiens quand vous aurez obtenu votre démission.

Grands et heureux succès dans votre entreprise, qui est pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand avantage de vos concitoyens.

Je suis bien sincèrement,

Votre très-humble et obt. servt.,
 + Ic. Ev. de Montréal.

M. BONIN, ptre.

Voilà pour les intentions du généreux fondateur clairement assurées par Mgr Bourget, lui promettant solennellement un ecclésiastique et des collaborateurs pour l'aider à donner l'éducation dans la paroisse de Saint-André.

Un mois auparavant, le 20 de septembre, Mgr Bourget faisait remarquer au fondateur qu'il y avait trop de collèges classiques, et cherchait par diverses considérations à dissuader M. Bonin de son entreprise de collège, etc., etc., ce qui n'a pas empêché, néanmoins, Monseigneur de pousser le bon curé à mettre hache en bois, comme on sait, quelques semaines plus tard.

De nombreux et importants documents entre les mains du soussigné servent à confirmer davantage les intentions de M. Bonin, si bien constatées, d'ailleurs, par son supérieur ecclésiastique d'alors.

Et comment découvrir que feu Messire Bonin a songé à l'établissement d'un couvent ou d'un hospice dans la pauvre mission de Saint-André ?

Le 13 juillet 1850, M. Gédéon Huberdault, résidant alors à l'évêché de Montréal, après avoir desservi Saint-André de 1847 à 1849, possédant la confiance illimitée de M. Bonin, devint propriétaire de l'établissement en question au moyen d'une donation pure et simple, à la condition d'y faire tenir à toujours une école supérieure, sous peine de nullité. Le donateur demeura chargé du coût de la bâtisse, et le donataire heureux, sans bourse délier, en passa, peu de temps après, la possession à M. Plamondon, qui, à son tour, la passa à la corporation épiscopale du diocèse de Montréal ; et celle-ci, parait-il, en a fait tout récemment présent aux Sœurs de la Providence.

Depuis sa fondation à venir jusqu'à l'année dernière, cette maison *d'éducation supérieure* a toujours été désignée dans les documents officiels sous le nom d'académie de garçons ; et voilà qu'une métamorphose aussi surprenante qu'inattendue nous offre tout à coup un couvent-hospice, sollicitant les faveurs du public.

En face de l'impossibilité d'y donner une éducation supérieure, tel qu'ordonné par le donateur, on cherche aujourd'hui un faux-fuyant pour échapper aux conséquences qu'entraîne le défaut de remplir les conditions imposées par M. Bonin.

Et pourquoi la maison de Saint-André n'a-t-elle jamais pu prospérer depuis 1850 ? Pour la bonne, simple et unique raison qu'en 1850 une autre maison d'éducation était fondée, tout vis-à-vis, par M. Désantels, sous les auspices de Mgr Bourget, établissement important qui porte aujourd'hui le nom de celui qui l'a honoré de son patronage dès sa fondation.

En 1848, on stimulait M. Bonin par ce beau souhait : " Grands et heureux succès dans votre entreprise, qui est pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand avantage de vos concitoyens," et en 1850, on prenait le moyen d'étouffer le dévouement et d'annihiler les nobles sacrifices d'un saint homme, en l'engageant à céder son établissement par abus de confiance, etc., etc.

Pendant vingt ans consécutifs le généreux fondateur a eu la douleur de voir languir misérablement son établissement, voué au plus stricte incognito par le voisinage immédiat de son puissant et protégé rival, paisiblement assis sur l'autre côté de l'Ottawa, et a fini sa carrière remplie d'épreuves sans avoir pu rendre à la religion et à son pays tout le bien qu'il s'était proposé de faire en fondant une maison *d'éducation supérieure* à Saint-André.

Et l'histoire signalera à la postérité étonnée le zèle et le dévouement *couffés* d'un éducateur dévoué, les sacrifices et les tortures morales d'un homme de bien.

Avec mes remerciements les plus sincères, Je demeure, Monsieur le Rédacteur, Votre dévoué,

DR LÉONARD AG. FORTIER,
 Légataire universel de feu Messire Bonin, ancien curé de Sainte-Scholastique.

LORD DUFFERIN A L'UNIVERSITÉ-LAVAL

L'Université-Laval a conféré, mercredi, le 11 septembre, à Son Excellence le Gouverneur-Général, lord Dufferin, en séance solennelle, les honneurs du doctorat en loi et du doctorat-ès-lettres.

La séance a eu ce caractère classique, cette solennité caractéristique de toutes les séances, de toutes les réceptions à l'Université-Laval.

Nous tâcherons de publier, la semaine prochaine, le magnifique discours prononcé par le Recteur de l'Université à cette occasion, et la belle réponse de Son Excellence. Ce sont deux morceaux d'éloquence qui méritent d'être conservés.

NOS GRAVURES

Mlle Juliette Dodu

Mlle Juliette Dodu, dont nous donnons le portrait, est une des héroïnes de la guerre franco-allemande. Directrice de la station télégraphique de Montreuil, elle parvint, bien que gardée à vue par l'ennemi victorieux, à intercepter ses dépêches et à paralyser ainsi un instant son action. C'était jouer sa vie.

En effet, mise en jugement pour cet

acte glorieux et patriotique, Mlle Juliette Dodu fut condamnée à mort, et, si elle n'a pas été exécutée, nous voulons croire pour l'honneur de l'Allemagne que ce n'est pas seulement à cause de la cessation des hostilités, qui survint peu de temps après la condamnation.

En récompense de ce haut fait, dont l'on a trop peu parlé, le gouvernement de la Défense nationale s'était empressé de décerner la médaille militaire à l'intrepide jeune fille. Ce n'était pas assez, et la nomination, sur la proposition du ministre des finances, qui vient d'avoir lieu de Mlle Juliette Dodu comme chevalier de la Légion d'honneur, n'a fait que compléter l'œuvre du gouvernement de la Défense, en ajoutant à son insuffisance.

C'est le 13 août dernier que Mlle Dodu a reçu des mains du colonel Robert, chef de cabinet du président de la République, la lettre d'avis qui l'informait du décret rendu en sa faveur et la croix de la Légion d'honneur.

La réception de la nouvelle chevalière a eu lieu à l'Élysée, dans le cabinet même du colonel Robert, en présence de deux officiers de la maison du président.

Après l'avoir félicitée, le colonel Robert a prononcé les paroles d'usage : " Au nom de la République française, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur." Le colonel l'a ensuite embrassée et lui a remis la croix.

Cette cérémonie, un peu intime, avait beaucoup ému le colonel Robert, qui, avant de se séparer de Mlle Dodu, lui a promis de la présenter prochainement au président de la République et à Mme la maréchale de MacMahon.

L'Inspiration—d'après le tableau d'Antigna

Reproduire un tableau d'Antigna, c'est en quelque sorte réveiller le souvenir d'un vieux maître. Il n'est déjà plus de notre temps, en effet, celui qui fut le disciple de Paul Delaroche, et dont la manière se complut surtout à reproduire cette peinture de genre qui prend ses sujets un peu partout, et confine parfois au style historique.

Nous ne voulons pas faire ici une biographie du célèbre peintre et rappeler les mille tableaux dont les scènes le rendirent populaire entre tous. Nous ne voulons pas davantage analyser son œuvre et suivre son talent élégant et souple, dans les diverses transformations qu'il subit. Il nous suffira de dire que *L'Inspiration* se rattache aux premiers essais de peinture religieuse que d'Antigna exécuta sous l'influence de Paul Delaroche, et qui furent remarqués, il y a de cela bien longtemps, car c'était dans la période écoulée de 1841 à 1845.

Cette voie était-elle véritablement celle de notre peintre ? On ne peut douter : non pas précisément parce qu'il suffit alors du bruit d'un simple pamphlet pour lui ouvrir d'autres perspectives, mais parce que dans les œuvres de sa première manière, on ne trouve pas l'élevation magistrale de conception et le faire simple d'exécution qui sont le cachet du genre.

L'Inspiration est certainement un beau tableau. Ce jeune homme dont la main tient déjà la plume et dont l'œil cherche le ciel, est heureusement conçu et bien dessiné. Pourtant, il faut le dire, *L'Inspiration* ainsi comprise, ne l'est-elle point par son côté le plus étroit ? C'est un engin glacé qu'une plume, pour traduire sur la toile les élans de l'âme ou la transformation qu'elle subit au souffle de l'esprit divin. Il semble que cette figure d'Antigna, belle du reste, eût grandi de cent coudées en poussant du pied cette table à la ligne sèche et raide, jetant sa plume et saisissant la lyre d'Homère ou la harpe de David.

Mais l'aile de notre artiste n'avait pas cette mâle envergure. *L'Inspiration* s'est traduite pour lui par une petite scène intime, représentant, à dire vrai, plutôt l'attente de l'Inspiration que l'Inspiration elle-même.

Il n'en faut pas moins reconnaître le mérite de l'œuvre d'Antigna, qui sort du

réalisme dont on l'envelopperait aujourd'hui.

Salon de 1877 : La Pêche

La barque vogue le long de la côte normande : à l'avant, est assise une femme, coiffée du bonnet de coton traditionnel, qui vient de retirer sa ligne ; dans la chaloupe, attachée en dessous, un enfant tient dans sa main le rouget imprudent qui s'est laissé prendre et cherche à le débarrasser de Phameçon dont la besogne n'est pas finie. On se demande tout d'abord quel est le sexe du pêcheur, au visage hâlé, au vêtement sombre et à peine suffisant ; puis on se rappelle vaguement ce type de la pêcheuse de crevettes exposé par M. Vollon, et on reconnaît une femme dans cet être misérable et habitué à la souffrance dont la silhouette se détache en un relief accentué. Le rude travail de la pêche est représenté ici dans toute son âpre vérité, avec son maigre profit et son incessant labeur. Et tout autour de la barque, indifférente à l'incessante lutte humaine, la mer moutonne doucement et brise en cadence ses vagues courtes dont les crêtes se couronnent tour à tour d'une écume blanchâtre.

Les apprentis orphelins d'Auteuil à l'Exposition

Ceux qui ont visité l'Exposition universelle de Paris ont certainement vu ces bons petits enfants d'Auteuil qui manœuvrent une superbe presse Marinoni, et font naître à foison, sous les pieds des passants, pour ainsi dire, le grand panorama de M. de Gourcy, les journaux, les avis et les circulaires. Ils les ont vus touchant aussi de leurs petits doigts un des compositeurs dont M. Oscar Havard vient de faire une si exacte étude dans un récent numéro de la *France illustrée*. Eh ! bien, si, dans la *France illustrée*, quelque chose, gravure ou texte, vous attache ; si vous lui souriez quand elle vous arrive, et lui devez quelques minutes d'oubli dans vos ennuis : remerciez-en ces petits lutins. Ils sont un détachement de la bande qui, toutes les semaines, compose et imprime cette feuille. Sans leur gymnastique intéressante qui traduit et multiplie ce que les écrivains griffonnent si peu lisiblement, ces derniers seraient la voix impuissante qui n'arrive point aux écoutants, c'est-à-dire quelque chose de plus triste encore que la voix qui crie dans le désert. Ils sont le truchement entre les lecteurs et les rédacteurs, dessinateurs et graveurs. Ceux-ci resteraient dans le crépuscule, et de ce crépuscule, les mutins font le plein jour. Ce sont de petits sorciers. *Plaudite eires !*

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincus que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convainquera tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

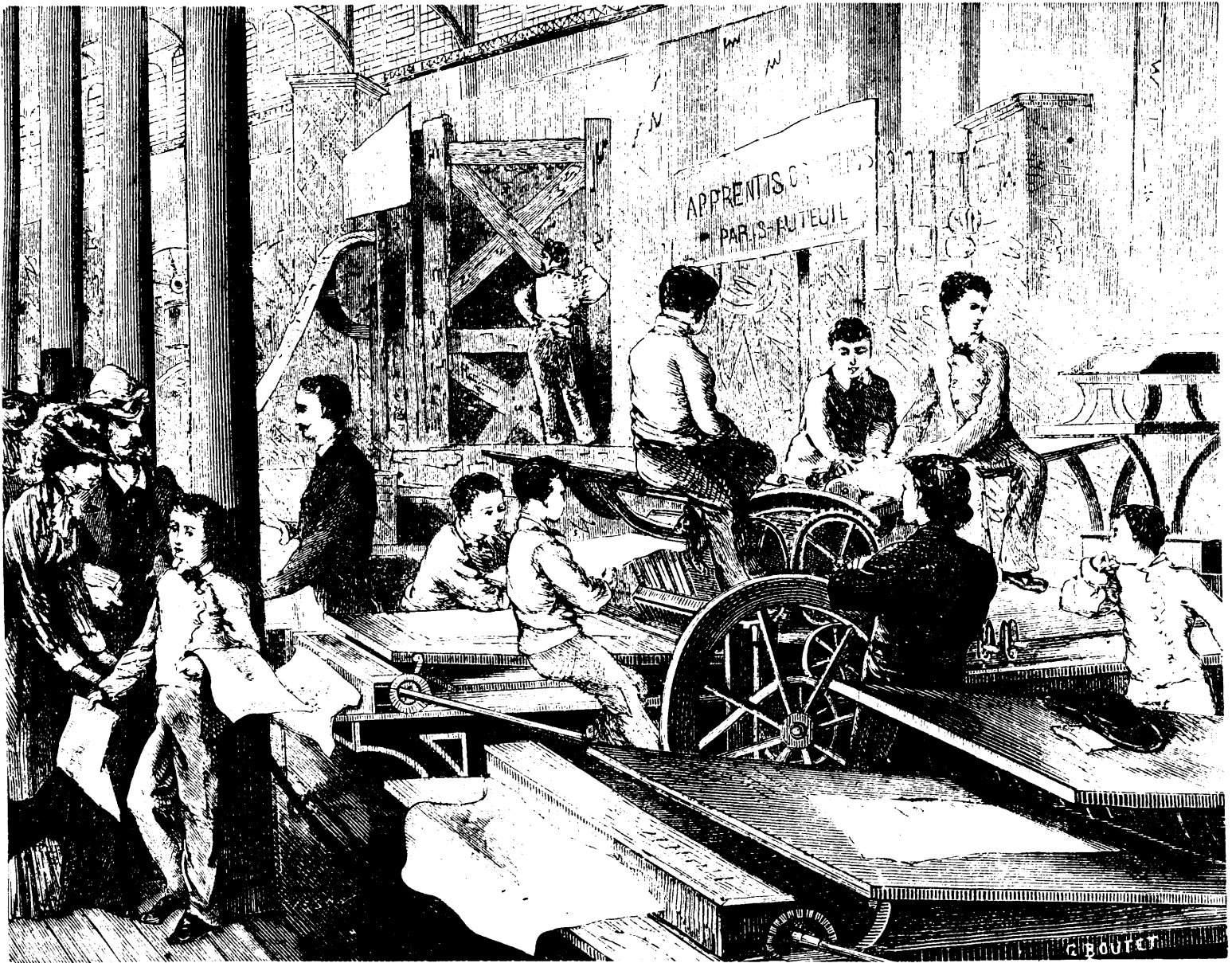
UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.



INAUGURATION DE LA STATUE DE LAMARTINE, A MAGON.

- 1. Le château de Monceaux, ancienne résidence de Lamartine. — 2. Statue de Lamartine, par M. Falguière, inaugurée le 18 août. — 3. Buste élevé à Milly, à la mémoire de Lamartine.
- 4. Le château de Saint-Point, où Lamartine résidait habituellement, et but du pèlerinage pendant les fêtes.



Les apprentis orphelins d'Auteuil à l'Exposition.



L'ORPHELINAT D'AUTEUIL—LA FÊTE DES BIENFAITEURS

LE TREIZIÈME JURÉ

II

Cependant, la lecture de l'acte d'accusation se poursuivait au milieu d'un religieux silence que troublaient seulement par intervalles les murmures approbatifs de l'assemblée.

Le procureur du roi (au temps qu'il étudiait le droit à Paris, il avait fait représenter plusieurs mélodrames sur le théâtre de Robino) avait arrangé les faits de la cause, déjà passablement horribles par eux-mêmes, avec une habileté scénique, une entente de la situation qui impressionnèrent l'assistance au plus haut point, et donnèrent la chaire de poule aux belles dames qu'une faveur particulière avait placées sur l'estrade derrière les juges.

Quant à Pierre Granger, après avoir baillé de la façon la plus incongrue, il s'était endormi paisiblement et faisait entendre des ronflements sonores, en dépit des genâmes qui s'efforçaient de le tenir éveillé, sans réussir à autre chose qu'à lui faire entr'ouvrir de temps en temps un œil rond, hébété de sommeil.

Lorsque le greffier eut achevé sa lecture, on parvint enfin à tirer l'accusé de sa somnolence léthargique, et le président procéda à son interrogatoire.

Cet interrogatoire révéla dans toute sa laideur le cynisme, l'abrutissement et l'immoralité de Pierre Granger.

Il avait tué sa femme, dit-il, parce qu'il existait entre eux une grande incompatibilité d'humeur ; il avait mis le feu à sa maison parce que la nuit était froide et qu'il ne possédait pas une seule brassée de bois pour se chauffer ; ses trois enfants étaient morts, à la vérité, mais comme ils étaient malingres, chétifs, scrofuleux et mal bâtis, la société, en somme, n'y avait rien perdu, et l'on était mal venu de le chicaner pour de telles misères.

Après l'interrogatoire, on leva l'audience, qui fut renvoyée au lendemain pour l'audition des témoins, et dès lors, il n'y eut pas dans toute la ville une seule personne qui ne fût convaincue d'avance qu'un verdict de mort serait le dernier mot de cette tragédie criminelle.

Quelques-uns s'étonnèrent bien que le nom du major Vernoc n'eût soulevé aucune récusation, soit de la part de M. Tourangin, soit de la part de Me Lepervier ; mais ceux-là s'étonnèrent tout bas, et ils firent en sorte que leur étonnement n'arrivât pas jusqu'aux oreilles du major.

On ramena Pierre Granger à la prison. Il se plaignit de mourir de faim, et dégusta son maigre repas avec la sensualité d'un épicurien qui s'installe dans un restaurant en renom.

En présence d'une indifférence si complète, le géolier manifesta son étonnement.

— Pourquoi voulez-vous que je me chagrine ? demanda l'assassin, de qui les mâchoires fonctionnaient comme les meules d'un moulin.

— Pourquoi ? dit le géolier surpris d'une semblable question ; vous me demandez pourquoi ?

— Eh ! sans doute. Dans les situations pareilles à la mienne, quel est le souci le plus fort ? L'incertitude, n'est-il pas vrai ?

— C'est possible.

— Eh bien ! moi, je n'ai aucune inquiétude sur mon sort.

— C'est juste, dit le géolier, vous serez condamné.

— Vous croyez ?

— Je parierais vingt francs.

— Les opinions sont libres, mais vous auriez tort.

— Supposez-vous, par hasard, que le juré sera assez bon enfant pour vous appliquer les circonstances atténuantes ?

— Des circonstances atténuantes, je n'en veux pas... qu'en ferais-je ?

— Ah ! ça... vous pensez peut-être qu'on vous acquittera purement et simplement ? dit le géolier en riant d'un gros rire.

— Je ne le crois pas.

— A la bonne heure !

— J'en suis sûr.

— Il faudra que le diable s'en mêle alors.

— Pourquoi pas ? dit Pierre Granger en avançant sa dernière bouchée.

Le géolier haussa les épaules avec dédain, sonda les murs et le carreau du cabanon, fit résonner les fers de son prisonnier, et sortit après avoir poussé trois verrous et donné deux tours de clé à une formidable serrure incrustée dans une porte en chêne épaisse de deux doigts et hérissée de têtes de clous.

Il n'entre pas dans nos projets de suivre pas à pas les débats de cette effroyable affaire, et nous vous renvoyons aux journaux judiciaires de l'époque. D'ailleurs, l'auteur serait inhabile à reproduire le plaidoyer éloquent de M. Tourangin et la plaidoirie non moins éloquentes de Me Lepervier.

Le premier parla pendant six heures quarante minutes, et le second la distance d'un gros quart d'heure. Le ministère public ayant fait une vigoureuse réplique qui ne dura pas moins de cinq heures et demie, l'avocat répliqua à son tour, et parvint à pérorer vingt-cinq bonnes minutes de plus que son éloquent adversaire. Ce fut, sans contredit, une des plus belles luttes oratoires dont on ait gardé le souvenir dans la contrée. Bien que la salle fût divisée en deux camps, le camp Lepervier et le camp Tourangin, on déclara, d'un avis unanime, que c'était là un tournoi grandiose dans lequel il y avait eu deux vainqueurs et pas un seul vaincu.

Pour être juste, on eût dû, à notre avis, décerner la palme à Me Lepervier, dont le rôle était autrement difficile que celui de son contradicteur. Persuadé en son âme et conscience que son client était un brigand de la pire espèce, dont la condamnation serait un bienfait pour l'ordre social, il n'en fit pas moins loyalement son métier d'avocat. Arrivé à la péroraison, il tira du fond de ses glandes lacrymales quelques rares pleurs qu'il gardait précieusement pour une occasion extra-solennelle. Ainsi dans les familles bourgeoises on conserve deux ou trois bouteilles de vieux vin de la comète pour le repas de nocé d'une fille chérie.

Les débats tiraient à leur fin et le moment approchait où le président allait prononcer son résumé. Mais, comme il faisait une chaleur excessive, et attendu que chacun éprouvait le besoin de respirer pendant quelques minutes un air moins saturé de gaz méphitiques, avant de prendre la parole le président déclara que la séance resterait suspendue durant une demi-heure. La cour se retira dans la chambre du conseil, les jurés passèrent dans la salle de leurs délibérations, et les huissiers ouvrirent toutes les fenêtres afin de purifier l'atmosphère asphyxiante de la Cour d'assises.

Les jurés, tout en s'entretenant de la culpabilité du prévenu dont la destinée était remise à leur religion et à leur conscience, s'étaient fait apporter des sorbets et des glaces, qu'ils savouraient avec délices. Le major Vernoc avait allumé un cigare, et, voluptueusement assis dans un large fauteuil, il fumait avec la gravité d'un Oriental.

— Un fameux cigare ! soupira un des jurés en contemplant les petits nuages odorants qui s'échappaient des lèvres du fumeur.

— S'il vous était agréable d'en griller un, mon cher collègue ? dit le major en lui tendant gracieusement son porte-cigares.

— Il n'y a pas d'indiscrétion, au moins !

— Pas la moindre.

Le juré prit un cigare et l'alluma à celui de son obligé collègue.

— Eh bien ! que vous en semble ? demanda le major.

— Délicieux ! répondit l'autre. Je lui trouve un arôme particulier auquel ne m'a pas habitué la régie. Où vous fournissez-vous ?

— A la Havane.

— C'est un peu loin et un peu cher !

— D'accord, mais c'est mon péché mignon.

Plusieurs jurés s'étaient approchés et jetaient sur le porte-cigare du major des regards dont le sens n'était pas malaisé à traduire.

— Messieurs, dit le major, veuillez m'excuser : je viens d'offrir mon dernier cigare. Moi qui en ai toujours un paquet dans mes poches, je ne trouve aujourd'hui tout à fait dépourvu. J'aurai, dès demain, l'honneur de réparer ma bévue, et me ferai un véritable plaisir de vous mettre à même d'apprécier ma provision.

Comme il parlait ainsi, un huissier vint prévenir messieurs les jurés que la séance allait être reprise.

Les jurés s'empressèrent de regagner leurs places, et le président commença son résumé.

Mais il n'était pas arrivé au milieu de son exorde, lorsque celui des jurés qui avait fumé le cigare offert par le major se leva, et, d'une voix dolente, il demanda à la Cour l'autorisation de se retirer, se sentant gravement indisposé.

Ces paroles dites, il perdit connaissance et tomba de son haut la face sur le plancher.

Le président donna les ordres nécessaires pour que le malade fût reconduit chez lui ; il engagea le major Vernoc à prendre possession du siège devenu vacant, et aussitôt que l'agitation se fut calmée, il continua son résumé impartial.

Six heures sonnaient à l'horloge du Palais de Justice lorsque le juré entra dans la salle de ses délibérations afin de se prononcer sur le sort de Pierre Granger.

Il s'éleva tout aussitôt un concert d'imprécations unanimes contre ce misérable assassin. Seul, le major Vernoc se fit remarquer par un mutisme obstiné ; un dédaigneux sourire contractait ses lèvres minces.

Avant de passer aux voix, le chef du juré interrogea successivement ses collègues sur la question de savoir si des circonstances atténuantes seraient admises en faveur de l'accusé ; tous répondirent que Pierre Granger était un monstre indigne de la pitié des hommes, et que Dieu seul était assez grand et miséricordieux pour user de clémence envers un scélérat si audacieux et si endurci.

— Et vous, monsieur, demanda le chef du juré au major, quelle est votre opinion sur la question qui nous occupe ?

Le major se leva, s'adossa contre la cheminée, et, promenant sur ses collègues un regard pétillant de lucres phosphorescentes, il laissa tomber une à une ces paroles incroyables :

— Je voterai pour l'acquiescement pur et simple de Pierre Granger — et vous voterez tous comme moi.

— Monsieur, répondit le président du juré d'une voix sévère, il n'appartient qu'à Dieu de sonder les mystères de votre conscience, mais je ne vous reconnais pas le droit de nous insulter tous gratuitement.

— Aurais-je eu le malheur de vous insulter ? demanda le major avec un étonnement si habilement simulé qu'il semblait naturel.

— N'est-ce donc pas nous insulter que de nous supposer capables de fouler aux pieds la haute mission qui nous est confiée et les devoirs sacrés qu'elle impose ?

— Ma foi ! monsieur, dit le major, m'est avis que depuis deux jours on nous a mis à un régime de phrases littéraires dont, pour ma part, j'ai une forte indigestion. Vous n'êtes pas avocat, je suppose ?

— Monsieur, je suis un homme d'honneur, et...

— Bah ! interrompit le major, en êtes-vous bien sûr ?

Un murmure d'indignation couvrit ces paroles.

— Savez-vous, monsieur, que ce doute est une injure nouvelle ?

— Ce n'est pas un doute que j'émetts, reprit M. Vernoc, c'est une simple interrogation que je vous pose. Pour la première fois, je suis appelé à exercer aujourd'hui les fonctions de juré, et, loin de fouler aux pieds les devoirs qu'assume une si haute mission, ainsi que vous le prétendez tout à l'heure, je m'effraie en songeant à l'immensité des pouvoirs que la justice des hommes me remet en ce moment. Le sort d'une créature vivante est entre mes mains, et avant de faire de cette créature vivante une chose morte, avant de la livrer pieds et poings liés au bourreau, je me demande si je vaudrais mieux que Pierre Granger, ce qui n'est guère probable, et si vous vaudriez mieux que moi, ce qui est au moins douteux.

Il se fit un lugubre silence. Chacune des paroles du major pénétrait dans la conscience des assistants comme pénétre dans l'arbre qu'il dépece la cognée du bûcheron, en y laissant des déchirures profondes.

— Monsieur envisage la question au point de vue philosophique, dit enfin un des jurés d'une voix qui n'était pas des mieux raffermies.

— Précisément, monsieur Cerneau.

— Aurais-je l'honneur d'être connu de vous ? demanda le juré, dont la voix, loin de se raffermir, s'altéra sensiblement.

— Port peu, en vérité.

Le juré laissa échapper un geste de satisfaction.

— Assez pourtant, reprit le major, pour que je n'ignore pas que vous payez la patente de banquier et que vous escomptez de préférence le papier du petit commerce. Je sais aussi qu'il y a trois ans et demi ou quatre ans environ un honnête père de famille, faute d'un renouvellement qu'il implorait à genoux, s'est brûlé la cervelle sur vos sacs d'écus.

M. Cerneau ne souffla pas mot ; il se réfugia dans un angle obscur et essaya les gouttes de sueur qui perlaient sur son front.

— Entend-on nous jouer ici une scène renouvelée du douzième acte des *Mémoires du diable* ? demanda un juré, qui paraissait en proie à une vive impatience.

— Je ne connais point cet ouvrage, répondit le major, mais, si j'ai un conseil à vous donner, monsieur de Bardine, c'est de calmer vos nerfs.

— Monsieur Vernoc, s'écria le juré, je n'aime pas les impertinences, et je les châtie.

— Et de quelle façon, s'il vous plaît ?

— Lorsque l'insulte me vient d'un rustre, je le fais bâtonner par mes gens ; si elle me vient d'un homme qui sache tenir une épée, je lui fais l'honneur de me battre avec lui.

— Voilà un honneur que je refuse absolument.

— Vous êtes un lâche ! J'aurais dû m'en douter !

— Je ne suis point un lâche, comme il vous plaît de le dire, monsieur ; je suis un homme de bon sens, et je serais trois fois stupide si j'acceptais votre cartel. Vous ne me tuerez pas, monsieur de Bardine ; vous m'assassinez.

— Qu'est-ce à dire ? demanda M. de Bardine, qui devint blanc comme un linge.

— Avez-vous donc perdu tout souvenir de votre duel avec M. de Sillac ? duel sans témoins, si je suis bien informé. Avant que votre adversaire se fût mis en garde, vous lui avez traitreusement enfoncé votre épée dans le cœur. Cette perspective n'a rien qui me séduise.

Par un mouvement instinctif, les voisins de M. de Bardine firent un vide autour de lui.

— J'aime cette pudeur, ricana le major ; elle vous sied surtout, monsieur Darin.

M. Darin bondit comme un cheval dont on laboure les flancs avec les pointes de l'éperon.

— Quelle infamie allez-vous me jeter à la face, major ? demanda-t-il d'une voix étranglée.

— La moindre des choses, presque rien, en vérité. Il ne s'agit même pas d'un péché, mais bien d'une peccadille charmante, et qui est de nature à vous faire beaucoup d'honneur dans le monde. M. de Bardine assassine ses amis, vous vous contentez de déshonorer les vôtres ; chacun son goût.

— Pas un mot de plus, monsieur...

— Et pourquoi me tairais-je ? Il me convient, à moi, qu'on sache et qu'on redise que vous trompez cet excellent M. Simon, dont la maison est à votre, dont la table est la vôtre, dont la bourse est la vôtre...

— Major, s'écria un des jurés qui jusque là avait gardé le silence ; major, vous êtes un infâme !

— Un indiscret tout au plus, mon cher monsieur Calfat. Appelons les choses par le nom qui leur convient, s'il vous plaît. Il n'y a d'infamie ici que l'homme qui a incendié lui-même sa maison six mois après l'avoir assurée pour le triple de sa valeur à quatre compagnies qui ont eu la sottise de désintéresser le spirituel propriétaire sans exiger une enquête préalable.

M. Calfat poussa un rugissement étouffé et s'éffraya dans l'ombre.

— Mais qui êtes-vous donc, vous qui vous faites ainsi le juge impitoyable des crimes et des fautes d'autrui ? demanda un juré en se plaçant en face du major et en le couvrant de son regard chargé de menaces et de haine.

— Qui je suis, monsieur Péron ? Un homme qui apprécie votre habileté à filer la carte et à faire sauter la coupe, et que vous n'aurez pas

l'avantage de dévaliser, parce qu'il ne sera jamais assez simple pour jouer contre vous.

M. Péron fit un bond en arrière comme si un gouffre béant s'était tout à coup creusé sous ses pieds.

Cette scène avait un caractère effrayant, qu'augmentait encore l'obscurité à chaque instant plus profonde. La voix du major retentissait avec des vibrations métalliques. Elle résonnait dans les coeurs, elle y réveillait des échos douloureux et sinistres. Les cinq jurés qu'il avait pris corps à corps se tenaient immobiles, comme foudroyés ; les autres, soit qu'ils fussent muets d'épouvante, soit que leur conscience ne fût pas rassurée, ressemblaient à de pâles statues dans leurs niches de pierre.

Le major fit entendre un rire strident et aigu. On eût dit le sifflement d'une vipère.

— Eh bien ! honorables collègues, s'écria-t-il, ce pauvre Pierre Granger vous paraît-il encore indigne de toute pitié ? Il a commis une faute, je vous l'accorde ; une faute que vous n'avez pas commise à sa place, j'en conviens. Comme vous, il n'a pas eu l'esprit de masquer ses turpitudes sous des dehors d'hypocrisie et de vertu.

La est son crime ! Mais observez qu'il s'agit d'une brute. Avant tué sa femme, s'il eût commandé un service décent, acheté un terrain perpétuel, fait construire un petit monument carré, en jolies pierres blanches, avec une belle épitaphe en lettres noires—vous, moi, le juge d'instruction, le ministère public et les gardes, tout le monde se serait attendu sur une douleur conjugale de si bon aloi, et Pierre Granger aurait fini par occuper une place honorable dans les morales en action, côte à côte avec la veuve du Malabar. Voilà le plan qu'eût suivi un homme, je ne dis pas d'un grand esprit, mais de quelque intelligence ; et je gage que M. Norbec est parfaitement du même avis que son serviteur.

M. Norbec se dressa convulsivement.

— Ce n'est pas vrai, murmura-t-il ; je ne l'ai pas empoisonnée. Elisa est morte de la poitrine.

— Au fait, reprit le major, vous me rappelez une circonstance dont j'avais perdu le souvenir. Mme Norbec est effectivement morte sans postérité, cinq mois après qu'elle vous eut institué son légataire universel. Mais rassurez-vous ; c'est déjà de l'histoire ancienne ; les bénéfices de la prescription vous sont acquis.

Le major se tut.

La nuit était tout à fait sombre, et l'on entendait les coeurs palpitant dans les poitrines. Tout à coup, le silence fut rompu par le bruit sec d'un pistolet qu'on armait, et l'obscurité fut déchirée par une lueur rapide ; mais il n'y eut aucune détonation : l'amorce seule avait brûlé.

Le major poussa un long éclat de rire.

— Charmant ! délicieux ! adorable en vérité, s'écria-t-il ; ah ! mon cher monsieur, que d'actions de grâce ne vous dois-je pas ? dit-il au chef du jury. Vous représentiez le seul honnête homme de la bande, et voici que, pour me complaire, vous commettez sur ma personne, la nuit, dans une maison habitée, une petite tentative d'assassinat qui n'a manqué son effet que par suite de circonstances indépendantes de votre volonté... crime prévu par le Code pénal.

Lorsque son hilarité se fut calmée, le major sonna et demanda des bougies.

— Ça, messieurs, dit-il à ses collègues, vous n'avez pas, je présume, l'intention de coucher ceans ; finissons vite, et partons : il se fait tard.

Dix minutes après, le chef du jury prononçait un verdict d'acquiescement, et Pierre Granger était mis en liberté au milieu des clamours et des huées de la foule, qui insulta si violemment les jurés qu'on dut faire évacuer la salle par un piquet de troupe de ligne.

Comme s'il se fût promis de pousser le scandale jusqu'à ses plus extrêmes limites, le major se dirigea vers le banc des accusés, passa son bras sous le bras de Pierre Granger et l'entraîna par un couloir de service.

Depuis lors, on ne les a revus ni l'un ni l'autre dans le pays.

Il régna pendant la nuit une tempête affreuse, mêlée de tonnerre et d'éclairs. Toute la récolte fut hachée par des grêlons gros comme des œufs de pigeons, et la foudre tomba sur le clocher de Saint-Patrice, dont elle tordit la grande croix de fer doré.

ALBÉRIC SECOND.

FIN

A VENDRE

On offre en vente un matériel complet de photographie, ainsi qu'une grande voiture pour prendre les portraits à la campagne. S'adresser à HYPOLITE RICHARD, Sainte-Julie de Verchères.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, *Station D. New-York.*

L'ORPHELINAT D'AUTEUIL

Nos lecteurs ont souvent entendu parler de ce refuge pour les jeunes garçons abandonnés, fondé par un homme de cœur et dévoué, M. l'abbé Roussel, ancien aumônier des prisons de Paris. Depuis quelques années, le pieux fondateur et directeur gémissait de n'avoir pas de moyens pécuniaires suffisants pour lui permettre de recevoir sous son toit tous les petits malheureux qui le suppliaient de les retirer du sentier du crime et de la débauche où les avait plongés la mort ou l'abandon de leurs parents. Lors d'une visite que M. Saint-Genest, du *Figaro* de Paris, fit récemment à l'orphelinat, il conçut le magnifique projet de faire appel à la France pour mettre le vénérable fondateur de l'orphelinat en état de payer 240,000 frs. de dettes déjà contractées, et lui donner les moyens de recevoir un plus grand nombre d'orphelins que par le passé. Le public français, si généreux, si accessible à toutes les idées charitables, répondit avec empressement à son appel. Une liste de souscription, ouverte dans les bureaux du *Figaro*, se couvrit rapidement de signatures, et dès le troisième jour, la somme souscrite s'élevait à plus de 400,000 francs. C'était suffisant pour combler les vides du passé et assurer l'avenir de l'orphelinat d'Auteuil. Voici en quels termes M. de Saint-Genest remercie les généreux souscripteurs et leur fait part de ses espérances pour l'avenir. Nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de leur donner ce beau morceau d'éloquence chrétienne et philanthropique.

Vous me rendrez cette justice, lecteurs, que je ne vous en ai plus dit un mot. Et cependant, il n'était pas toujours facile de se taire.

Quand certains jours nous recevions de véritables listes de souscriptions, il fallait une vertu singulière pour garder le silence, pour ne pas remercier ces bienfaiteurs, qui, alors même qu'on ne leur adressait plus d'appel, continuaient toujours à donner.

Mais nous étions retenus par deux raisons : la première, c'est que nous avions à compter avec un public généreux, enthousiaste, qui voulait bien secourir les malheureux, mais qui redoutait une chose : l'ennui.

La seconde raison, c'est qu'avant de nous jeter à l'aventure dans cette grande œuvre, nous devions d'abord bien nous pénétrer des intentions des souscripteurs. Et c'est ce que nous avons fait : Nous avons lu attentivement toutes vos lettres, écouté tous vos conseils, pesé toutes vos objections. Ce qui nous a peu à peu amenés à l'organisation actuelle.

Vous avez demandé qu'un comité fût chargé de ces fondations de lits... le comité est là, composé de notabilités du monde, de la finance, de l'industrie, du commerce...

Vous avez demandé qu'il n'y eût pas d'engagement véritable... personne n'est tenu à rien ; quand on souscrit, cela veut simplement dire que, tant qu'on le pourra, on donnera telle somme, et que, quand on ne pourra plus, on prévendra le comité.

Vous avez demandé que chacun pût choisir le mode de paiement... cette liberté vous est absolument laissée. Ceux mêmes d'entre vous qui, au lendemain de la souscription, trouveraient trop onéreux de payer pour l'année courante, peuvent simplement s'inscrire pour l'année 1879.

Vous avez demandé que l'adoption de l'enfant ne fût pas une chose fictive, qu'elle fût bien réelle... c'est organisé ainsi : chaque lit porte à sa tête le nom de celui qui l'a adopté : l'individu, famille, groupe, établissement financier, industriel, commercial... chaque soir en se couchant l'enfant bénit ce nom.

Enfin, vous avez demandé que les lits fussent fractionnés le plus possible pour être mis à la portée de toutes les bourses ; on est descendu jusqu'à un demi-douzième.

Vous le voyez, tout est organisé comme vous l'avez voulu ; tout est prêt, on n'attend plus que vous.

Aujourd'hui même, vous trouverez encartée dans le journal une sorte de lettre-prospectus, que nous vous demandons de renvoyer après l'avoir remplie.

Je ne vous parle pas de la situation de l'œuvre, vous la comprenez trop bien, et c'est même parce que vous la comprenez que vous avez continué à donner alors que la souscription était fermée.

Chacun de vous sait parfaitement que l'abbé Roussel, venant de prendre 200,000

francs pour régler ses dettes, et ayant à peu près 15,000 francs à payer par mois qu'il ne peut plus demander au public, chacun, dis-je, sait que l'abbé aura tout dévoré avant un an si on ne lui vient en aide !

C'est-à-dire que l'abbé Roussel qui, déjà, avait été à moitié ruiné par le don du prétendu Anglais, verrait sa ruine absolument consommée par la souscription du *Figaro*.

Je ne répondrai pas non plus aux objections de quelques mécontents, "Pourquoi toujours l'asile d'Auteuil ?" disent-ils. — Pourquoi ? Eh ! parce qu'il n'y en a pas d'autre. Parce que, pour une plaie immense, formidable, c'est, jusqu'ici, le remède unique.

Chose inouïe, cette société, qui, à travers sa légèreté, songe à guérir bien des maux, cette société qui a pensé aux vieillards, aux malades, aux blessés, aux repentis... c'est-à-dire à ceux qui, parfois, peuvent encore être responsables de leurs malheurs, n'a oublié qu'un être : l'innocent.

Pour les malades, il y a l'Hôtel-Dieu. — Pour les vieillards, il y a les petites sœurs des pauvres. — Pour les incurables, il y a les frères Saint-Jean de Dieu. — Pour les filles publiques, il y a Saint-Lazarre... etc. — Pour les enfants, il n'y a rien.

Si, je me trompe, il y a une œuvre : la prison.

Mais comment s'étonner de l'ignorance de quelques personnes, puisque j'avoue franchement que la première fois que je suis venu vous parler de l'asile, je ne le connaissais pas ?

C'est seulement depuis que cette souscription m'a forcément mis en relations de tous les jours, que je sais vraiment ce qui se passe !

Jadis, j'ai fait grand bruit avec quarante enfants mis à la porte... Ah ! j'étais naïf en vérité, mais tous les soirs il y en a un à la porte ! Tous les soirs, il y en a un que l'on amène, tremblant d'être renvoyé en prison !

Hier, c'était un pauvre orphelin que l'on a trouvé sous un des mâts de la place de la Concorde, blotti dans un petit trou où il allait se cacher tous les soirs ; avant-hier, c'était un autre qui errait dans les terrains vagues de Grenelle, couchant dans les fossés et mangeant des racines ; la veille, c'était un pauvre être à moitié nu qui vivait dans les bois comme un petit sauvage, dormant le jour, marchant la nuit, se cachant des humains...

Et tous amenés ainsi que des crippinels ! tous répétant ce mot terrible : Monsieur, je voudrais bien ne pas voler, et pourtant j'ai faim.

Tous sachant que s'ils commettent un méfait, de suite on s'occupera d'eux, qu'ils n'auront qu'à choisir parmi toutes les maisons qui s'ouvriront toutes grandes pour les recevoir : établissements de correction, colonies de Mettray, refuges des petits détenus, pénitenciers, etc., maisons dans lesquelles ils seront bien nourris, bien logés, bien vêtus et relativement heureux... mais que, tant qu'ils s'obstineront à rester honnêtes, ils seront condamnés à mourir de faim.

Vole donc, semble leur crier la société ; allons, vole, brise une haie, deviens un malfaiteur, et comme cela je te prendrai tout de suite dans mon sein, je te soignerai, je te donnerai le pain et l'abri que je te refuse aujourd'hui.

Chaque jour je les vois passer là, entre deux sergents de ville, avec leur tête ébouriffée, leurs yeux hagards, une corde retenant un lambeau de chaussure, désespérés, ahuris, farouches ; se demandant avec terreur si l'asile d'Auteuil voudra les recevoir, écoutant les recommandations de l'agent qui leur répète tout le long du chemin : Suppliez bien monsieur l'abbé, enfants, car, s'il ne vous prend pas, il va falloir vous ramener en prison.

Vous imaginez-vous ce qui se passe dans ces petites têtes, quand, l'asile étant trop plein et la caisse trop vide, la porte reste fermée ?

Vous imaginez-vous cette révolte dans ces petites âmes, quand ils s'en retournent à la prison, au milieu de nous tous qui allons et venons tranquillement à nos affaires et à nos plaisirs !

Vous imaginez-vous dans quelle disposition ils doivent être à vingt ans ! Comment ils entrent dans la vie ? avec quel sentiment ils nous considèrent !

Et, après cela, nous nous étonnons de voir des crimes, nous nous étonnons de subir des révolutions !

Après avoir créé une société pareille, après avoir non-seulement laissé ces petits êtres mourir de faim, mais encore après les avoir mis en contact avec des malfaiteurs pour bien les pervertir, le jour où ces enfants devenus des hommes dressent des barricades, brûlent, pillent, assassinent, nous sommes très-étonnés !

Et, au lieu de profiter de la leçon, au lieu d'organiser bien vite des asiles d'Auteuil, nous dépensons dix fois plus d'argent pour créer de nouvelles maisons de correction, de nouveaux pénitenciers, de nouvelles prisons et de nouveaux bagnes.

Mais par-dessus tout, vous imaginez-vous quel compte nous aurons à rendre au dernier jour, quand Dieu nous fera comparaître devant ces petits abandonnés ? Quand il nous dira :

Vous l'avez mis parmi les coupables, moi, je le mets parmi les innocents, et c'est vous que je rends seul coupable de tout le mal qu'il a accompli...

Car vous avez eu moins de souci de cet enfant que du moindre de vos biens. Jamais vous n'auriez placé des fruits de la terre, des fruits sains à côté de fruits pourris, et c'est pourtant ce que vous avez fait pour cette pauvre âme.

Ce petit être était bon, vous l'avez rendu méchant ; il était honnête, vous l'avez rendu vicieux ; quand il a trompé, quand il a volé, quand il a tué, c'est vous qui avez commis le crime.

Que répondrons-nous alors ? Que répondrons-nous à ces petits êtres qui se dressent contre nous comme des accusateurs ?

Quelle excuse possible pour une société qui consent à arrêter des enfants qu'elle sait parfaitement innocents, et qui les jette pêle-mêle avec des misérables !

Car c'est peut-être là ce qui est le plus révoltant, c'est cette hypocrisie de la société !

Tant qu'à donner un morceau de pain, pourquoi le donner sous prétexte d'arrestation ! Il vaudrait mieux, en vérité, les laisser mourir de faim, les laisser mourir comme en Chine, comme au Japon, comme en Afrique, que de les mettre en prison pour les pervertir.

En apparence, la famine de l'Orient est plus cruelle, elle est d'une barbarie plus primitive, mais, au point de vue moral, c'est moins odieux !

Donc, lecteurs, vous le voyez, il n'y a pas d'injustice plus criante, il n'y a pas de scandale plus dangereux. Au milieu de quantités d'œuvres magnifiques, un seul être a été oublié : l'enfant. C'est un mal à réparer.

Eh ! bien, l'heure est venue. Quand nous avons commencé, vous vous êtes justement plaint que c'était sans avenir, que c'était un sceau d'eau jeté sur le sable, qu'il n'y avait pas de contrôle, pas de garantie... Or, maintenant, il y a un comité, il y a une administration, de grands capitalistes ont même promis de donner pour la construction des bâtiments, dès que les lits seraient assurés. Je le répète, tout est prêt, on n'attend plus que vous !

Vous me direz que l'époque est mal choisie. Encore une fois, ce n'est pas nous qui l'avons choisie, c'est Dieu.

Du reste, l'époque n'est pas si mauvaise. C'est le moment des vacances ; c'est le moment des chasses ; vous êtes en famille ; je m'adresse à tous ! aux heureux du monde et aux travailleurs, aux femmes et aux enfants, il s'agit de créer une grande œuvre.

Voyons, qui veut un enfant ? C'est la nouvelle prime du jour, c'est ce que le *Figaro* offre à ses abonnés !

Prime splendide qui jamais encore n'avait été offerte !... Jusqu'ici on avait bien donné des livres, des gravures, des albums, mais jamais encore d'être vivant !

Pour 360 francs vous avez un enfant ! un enfant que vous aimez et qui vous aime, un enfant qui, chaque jour, bénit votre nom placé au-dessus de son petit lit.

Et si vous ne pouvez pas vous donner ce luxe magnifique, vous pouvez avoir une moitié d'enfant, un tiers d'enfant, un quart d'enfant... nous en tenons de tous les prix, jusqu'à 15 francs.

Qui en veut ? L'occasion est belle ! Vous tous, pauvres, riches, heureux du monde, mais déshérités du ciel qui n'avez jamais eu d'enfants à vous ;

Vous, pauvres parents, qui avez perdu ceux que Dieu vous avait donnés ;

Vous qui, comblés de famille, craignez chaque jour de vous voir frappés dans votre bonheur ;

Et vous, braves travailleurs, industriels, financiers, commerçants... inscrivez vite votre nom sur cette liste bénie ! D'abord, c'est un devoir. Et puis, laissez-moi vous le dire, c'est si charmant !

Ce n'est pas de ces aumônes mortes comme on en voit tant. D'ordinaire, quand on donne, cela tombe dans un gouffre, on n'entend pas même le bruit de sa pièce. Les centaines de mille francs que vous avez envoyés à l'abbé Roussel ne vous ont procuré que cette chose bien belle, c'est vrai, la satisfaction du devoir ; mais, très-humainement parlant, si vous allez à Auteuil, je vous défie d'en trouver la trace, tandis qu'avec ces adoptions d'enfants... oh ! alors, c'est une autre affaire.

Chaque somme que vous avez donnée, vous la voyez, elle est là vivante, animée ; elle mange, elle chante, elle court, elle joue à la bille... Quand vous paraissez, elle accourt vous embrasser.

Et alors, au lieu de ces regrets que l'on a parfois, au lieu de se dire : "Bah ! je me suis encore laissé entraîner ; avec ces 100 francs, j'aurais pu avoir un tableau, une potiche." Au lieu de cela, vous vous dites : "Eh ! bien, mes 100 francs, les voilà ; ce sont eux qui me sautent au cou, ce sont eux qui m'aiment."

Et, en effet, l'orphelin une fois adopté sera tout à fait vôtre, il vous souhaitera la bonne année, il vous écrira à votre fête et ensuite, devenu mari, père de famille, patron, il reviendra toujours... car c'est là le grand signe de ces ouvriers d'Auteuil : tous tournent bien, et tous sont reconnaissants.

Et, enfin, vous, petits commerçants, petits industriels, quel intérêt dans votre vie ! Après vous être entendus tout un groupe pour adopter un orphelin, de temps en temps, le dimanche, vous direz : "Allons voir notre petit ;" vous achèterez des gâteaux, des images, vous partirez toute une caravane, vous prendrez la Mouche, et, comme l'asile d'Auteuil touche au bois de Boulogne, ça se terminera par la promenade habituelle...

Car tout est joie dans cette œuvre ; ce n'est pas une de ces œuvres tristes, austères, où beaucoup de vertus sont nécessaires... ici, à chaque heure, on est payé de sa peine. Un asile qui est le paradis terrestre, des arbres, des fleurs, des oiseaux, des sourires d'enfant... Ah ! en vérité, ça n'est pas difficile !

Aussi, laissez-moi vous le dire, ce que je crains, ce n'est pas un refus de votre part ; je ne crains qu'une chose : que vous soyez comme moi, et que vous remettiez au lendemain.

Tout ce que je vous demande, c'est ce soir, quand vous serez là, en famille, de vous réunir et de dire : "Voyons ! Qu'est-ce que nous voulons faire ?"

Voulons-nous donner un lit, un demi-lit, un quart de lit... décidons-nous de suite... Inscrivons la somme, plions le papier et jetons-le à la poste.

Et s'il en est parmi vous qui soient déterminés à ne rien donner du tout, s'il en est qui disent : Non ! Nous ne donnerons pas une obole pour empêcher des petits innocents d'aller chaque soir en prison ; eh bien, ce que je leur demande, c'est de le dire immédiatement et de nous renvoyer la lettre avec ce mot : néant.

SAINTE-GENEST.

CONSTATÉ.—D'après les bons marchés que les soussignés viennent de conclure, il est certain que nous pourrions acheter des pelleteries de toutes sortes à des prix incroyablement bas, sans compter que le choix sera insurpassable : c'est au No. 217, rue Notre-Dame, chez DUBUC, DESAUFELS & C^{ie}.



L'Inspiration. — D'après le tableau d'ANTICNA.



SALON DE 1877 — LA PÊCHE — TABLEAU DE M. VOLLON

LE FLÉAU DE LA FIÈVRE JAUNE

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 18 septembre.

Deux noms, Memphis et Grenada, resteront fameux dans les annales funèbres de cette année pestilentielle. Grenada, une bourgade aujourd'hui déserte; quelques âmes errantes apparaissent çà et là dans les rues silencieuses; il y a ou encore quatre morts et huit nouveaux cas de fièvre avant-hier; mais la mort ne sait plus où frapper. "La place, dit un rapport avec une sinistre éloquence, est balayée." A Memphis, cent douze enterrements et trois cents nouveaux cas en un jour.

On annonce que l'épidémie s'est déclarée dans plusieurs localités où elle n'avait pas encore paru. Canton est la seule ville où le fléau ait sensiblement décliné. A la Nouvelle-Orléans, le nombre des morts ne cesse d'augmenter, mais les nouveaux cas ont diminué dans la dernière période. Une lueur d'espoir se fait jour; en 1853, l'année fatale, l'apogée a été atteint en août; il n'est donc pas impossible qu'il soit passé aujourd'hui. Les médecins doutent; en 1853 il y avait déjà 8,000 morts à cette époque, et le fléau avait fauché tout ce que l'infection pouvait atteindre; nous ne sommes encore qu'à 4,000, et il y a encore bien des éléments pour la moisson. A part 1853 d'ailleurs, il est inouï que la maladie ait atteint son maximum d'intensité avant l'équinoxe, et près de deux semaines encore nous en séparant.

La mortalité s'acharne sur l'enfance. Sur 82 morts avant-hier, 36 ont frappé des enfants au-dessous de 10 ans. Chose sans précédent, des bébés de quelques jours ont succombé aux vomissements noirs.

Les nègres sont une lourde charge. Très-peu sont atteints, beaucoup travaillent; ils font l'ouvrage que ne font plus les blancs; ceux qui veulent servir comme garde-malades sont payés \$3 à \$5 par jour — et ce sont eux qui réclament le plus de secours. L'association Peabody, à court de ressources, a pris une mesure qui les touche plus que les autres classes; elle a décidé de ne fournir des rations qu'aux familles qui ont des malades, et comme ils jouissent d'une immunité relative, ils ne trouvent plus au même degré l'assistance sur laquelle ils s'étaient habitués à compter. Cette mesure est dictée par la nécessité. Les dépenses sont énormes, et malgré l'abondance des secours, la plus stricte économie est impérieusement commandée. Un nouvel appel, plus pressant encore que les précédents, va être adressé au public. Des besoins sacrés se révèlent journellement. Si quelqu'un a droit à des soins pressés, ce sont les médecins et les infirmiers qui le mal saisit dans l'exercice de leur ministère. Le nombre en est tel que les Howards viennent de créer un hôpital spécial pour eux. Cet établissement est placé sous la direction du Dr Louis T. Bryan, de Houston, Texas; des médecins et des infirmiers texiens y seront préposés. L'association Howard fait un appel spécial à cet Etat dans ce but.

On lit dans le *Times* de la Nouvelle-Orléans du 7 courant:

La nuit dernière, dans un modeste cottage de Custom-house street, agonisait un enfant atteint de cette terrible maladie. Les malheureux parents ne pouvaient rien faire qu'essayer d'adoucir les derniers instants de l'enfant condamné. Aux premières heures du matin, son esprit est parti pour un monde meilleur.

Le père a pris alors des arrangements pour l'inhumation; il est allé à l'armoire où étaient déposés quelques bijoux et dix dollars — tout l'argent qui lui restait. Mais, après quelques recherches, il a reconnu qu'une autre goutte d'amertume était tombée dans sa coupe, qu'il avait été volé.

La police a trouvé des preuves suffisantes pour justifier l'arrestation d'une négresse. Le père a été appelé du cercueil de son enfant devant la cour du recorder, pour faire un affidavit. Pendant qu'il donnait au greffier la description des bi-

joux, il a reçu un message lui annonçant que sa femme venait d'être frappée par la fièvre. Sans prendre le temps de signer l'affidavit, qui était presque prêt, il a couru à la maison pour soigner sa femme. La mort de son enfant, la maladie subite de sa femme et la perte du peu qui lui restait d'argent, ont tellement ébranlé son système nerveux, qu'il est devenu à son tour une proie toute prête pour la fièvre.

L'enfant a été enterré par des amis. Le lendemain des funérailles le père a expiré, et le jour d'après, l'esprit de la mère a rejoint ceux de son enfant et de son mari.

FAITS DIVERS

—M. Charles Reay, de Lachine, a récolté dernièrement du blé d'Inde dont les tiges mesurent treize pieds de hauteur, et contiennent chacun de deux à quatre épis, dont quelques-uns ont un pied et un pouce de long, et renferment au-delà de 800 grains.

TERRIBLE ACCIDENT.—Une explosion de gaz dans une houillère du Lancashire, en Angleterre, arrivée mardi, le 10 du courant, a causé la mort d'eau-delà de 250 personnes.

—Tous les messieurs de la ville et de la campagne sont respectueusement priés de faire une visite au grand magasin de chapeaux nouveaux de CHS. DESTARDINS & CIE.

DANGER.—Une jeune femme de Vermont, en voulant se faire maigrir, a été frappée d'une paralysie qui a failli la faire mourir. Elle faisait usage du clou de girofle à profusion.

Avis à d'autres personnes qui seraient tentées d'en faire autant.

—En 1876, dans la province Russe de Samara, les loups ont dévoré 5,880 chevaux et bêtes à cornes, 58,000 petits bestiaux, 22,000 oiseaux domestiques, et plus de 1,000 chiens. En 1877, leurs ravages ont été encore plus considérables, et la perte qu'ils ont causée durant ces deux dernières années est estimée à \$600,000.

—Toutes personnes ayant des pelletteries à faire réparer, telles que capots, manteaux, casques, manchons, etc., sont priées de venir voir les bas prix que nous avons décidé de charger cet automne, vu l'extrême rareté de l'argent. Nous avons, cette année, des teinturiers et des manchonniers qui, avec du vieux, vous remettront ces articles absolument comme neufs et à la mode du jour.
CHS. DESTARDINS & CIE.,
Portes voisines de M. A. Pilon.

RETOUR DE LA PROSPÉRITÉ.—Mme Cassidy, femme d'un employé du chemin de fer Baltimore et Ohio, demeurant à Bladensburg, vient de donner le jour à cinq enfants pleins de santé, dont trois du même sexe que leur mère. Les deux autres tiennent du père. Le *Star*, de Washington, assure que tous les Bladensburghois, et principalement leurs femmes, considèrent ce fait remarquable comme un signe certain d'une prochaine renaissance d'activité dans les affaires.

MISÈRE.—A Saint-Sauveur de Québec, ces jours-ci, un prêtre visitant des malades et des pauvres, a trouvé un petit enfant de quatre ans à demi-mort de faim, et un autre plus jeune dont la condition ne valait guère mieux.

La mère est veuve et ne trouve pas toujours assez d'ouvrage pour donner le nécessaire à sa famille.

Le prêtre en question a pu faire entrer l'enfant à l'Hôpital du Sacré-Cœur, et faire donner des secours à la veuve et à son plus jeune enfant.

HEUREUSE DESTINÉE.—On lit dans l'*Evening*:

"Un jeune avocat de Québec était fiancé depuis quelques temps avec une jeune fille, aussi de cette ville. Les deux amants allaient bientôt être unis par les liens de l'hyménée, mais avant, ils se mirent en retraite chacun de son côté. Au bout de quelques jours, leurs sentiments avaient changé, car le jeune avocat est parti samedi soir pour Montréal, où il va se faire jésuite, et sa fiancée rentre ces jours-ci dans un couvent."

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de **MONTRES** en or et en argent, ainsi que des **BIJOUX** tant importés que de leur fabrication. **MM. Beaudry et frère** font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

—Jeudi de la semaine dernière, Mme Lander, demeurant au No. 402, rue St-Dominique, aperçut, dans le cabinet d'aisance de sa maison, un paquet qui bouchait l'entrée du principal tuyau. Ne pouvant découvrir d'abord ce que c'était, elle appela une jeune fille qui assura qu'elle voyait tout simplement un paquet de guenilles. Cependant, comme on avait quelques doutes, la police fut prévenue et vint retirer le paquet, qui contenait le cadavre d'un enfant nouveau-

né. Le coroner ayant été notifié, fit transporter le corps à la morgue, et commença une enquête.

Les détectives ont pris la cause en main et espèrent pouvoir arrêter les coupables.

—Mardi soir, le 10 du courant, trois jeunes gens du faubourg St-Roch, Québec, qui conversait à la porte d'une maison dans le voisinage de la rue de la Couronne, entendirent une femme qui se lamentait et appelait au secours.

Un de ces jeunes gens, du nom de Woods, demanda à ses compagnons de l'accompagner pour découvrir d'où provenaient ces cris de détresse. Sur leur refus, il partit seul, et rentra à une petite distance il vit, sous une porte cochère, un homme robuste tenant d'une main une femme à la gorge et de l'autre la menaçant d'un couteau. En voyant arriver le jeune homme, cet individu prit la fuite. Woods lui lança une pierre qui l'atteignit à la tête.

La victime de cet assaut brutal est une jeune femme qui demeure dans la rue de la Couronne. Elle raconta à son sauveur qu'elle était allée faire des emplettes dans un magasin de la Haute-Ville et qu'en revenant chez elle, elle s'aperçut que cet homme la suivait de près. Rendue à l'endroit où Woods l'a trouvée, le misérable l'entraîna de force sous la porte cochère en menaçant de la tuer si elle criait. Il essayait de la ravir lorsque Woods vint à son secours.

On ne connaît pas le nom de l'auteur de cet attentat, mais sa victime dit qu'elle pourrait l'identifier si elle le rencontrait.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BOSTON.—A une assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Boston, tenue à Colman Hall, rue Fremont, le 4 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers pour le semestre courant:

Président: Dr L. Dasilva, réçu;
Vice-Président: V. Julien;
Sec.-Correspondant: W. Filiatrault, réçu;
Sec.-Archiviste: A. F. Richard;
Sec.-Financier: H. Gervais, réçu;
Trésorier: S. Vanier, réçu;
Sergent-d'Armes: Alex. Gervais.

Directeurs: J. N. Charland, A. Débigaré, F. Ethier.
Comité de visite: J. Débigaré, J. Périgny, A. Duclou.

A la dernière Convention annuelle de "l'Union Canadienne-Française de Secours Mutuels" des Etats-Unis, tenue à Troy, N.-Y., le mois dernier, il a été décidé à l'unanimité que la prochaine Convention aurait lieu dans la ville de Boston, le troisième mardi du mois d'août 1879. Le bureau central qui doit gérer les affaires de l'Union et qui devra convoquer la Convention et en diriger les travaux, se compose, cette année, des messieurs suivants: le Dr L. Dasilva, président; W. Filiatrault, secrétaire-correspondant, et J. N. Charland, secrétaire archiviste, tous trois de Boston.

TRISTE ÉVÈNEMENT.—Un citoyen de Saint-Jacques de l'achigan nous a apporté le recit d'un fait lugubre arrivé dimanche dernier en cette paroisse.

M. Urgel Boisjoli était sorti le soir avec un M. Ratelle. Il paraît qu'ils ont pris tous deux beaucoup de boisson. En revenant chez lui, Boisjoli, qui se trouvait seul, car son compagnon l'avait devancé, tomba du haut d'un pont dans une espèce de marais vaseux et assez profond. Le malheureux, dans l'état d'ivresse où il était, ne put sortir de ce mauvais pas et il dut passer la nuit enfoncé profondément dans un terrain bourbeux.

On le trouva le lendemain matin dans une situation difficile à décrire. Son corps disparaissait presque en entier dans la vase et il avait pu à peine se tenir la tête dans une position qui lui permit de respirer.

On le transporta chez lui, où il expira le jour même, mardi, après avoir reçu les derniers sacrements.

Boisjoli est marié, père de plusieurs enfants. Il était revenu des Etats-Unis, il y a quelques années, avec un peu d'argent et il vivait avec sa famille dans une modeste aisance.

Ce fait est de nature à faire réfléchir ceux qui se livrent à la passion de l'ivrognerie.

Maison Canadienne.—On parle beaucoup de ce temps-ci, et avec raison, de protection. Nous en avons besoin plus que jamais; car notre commerce menace ruine. Tout le monde est à la veille de faire banqueroute. Malgré cela, nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la célèbre **MAISON PILON** de cette ville, quoique l'argent soit plus rare, a mis \$200,000 au jeu pour ses achats d'automne. Tous les jours elle reçoit des centaines de caisses d'Europe et du Haut-Canada. Ainsi, elle vient de recevoir 1,000 pièces de Tweeds Canadiens des manufactures mêmes. Ayant acheté ces Tweeds pour argent comptant, elle peut les vendre à des prix qui étonneront tout le monde. Son importation d'Europe, consistant en soieries, étoffes à robes, fleurs, chapeaux, flanelles, winceys et articles de fantaisie, est énorme. Et, quand on achète pour de l'argent comptant dans des temps durs comme ceux que nous traversons, vous savez quels avantages on peut avoir. Alors, il n'est pas étonnant que la **MAISON PILON** ait une aussi grande renommée pour vendre à bon marché. Que tous les autres marchands disent qu'elle donne ses marchandises et qu'elle gâte le commerce; très-bien. Les pratiques connaissent assez leur intérêt pour aller là où tout est à **BON MARCHÉ**.

A. PILON & CIE.

Au Magasin Rouge, 581, rue Saint-Catharine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Étoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.
J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

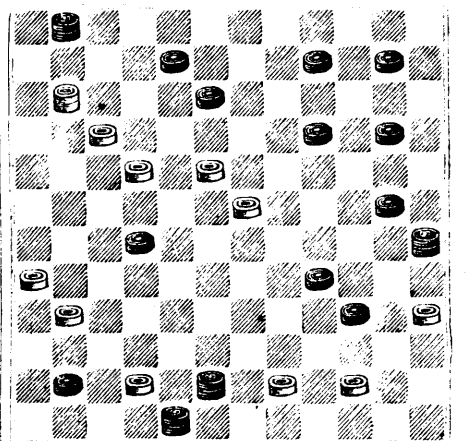
4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de l'*Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 136

Composé par M. F. BLACK, Montréal.
NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 135

| Les Blancs jouent | de | Les Noirs jouent | de |
|-------------------|----|------------------|----|
| 29 | 24 | 18 | 10 |
| 16 | 39 | 4 | 37 |
| 28 | 22 | 15 | 28 |
| 23 | 58 | et gagnent. | |

Solution juste du Problème No. 135

Montréal:—MM. P. A. Sicard, N. Chartier, H. Robillard, J. Primeau, P. Décarreau, L. Chartier et J. Boyte.

Autre solution du problème No. 134

Montréal: P. A. Sicard.

M. Magloire Tétrault, Indian Orchard, Mass.—En réponse à votre lettre, je dois dire que la règle du jeu est de manger du côté où il y a plus de dames.



Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Aux Capitalistes et aux Entrepreneurs

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour construire et faire fonctionner une ligne de chemin de fer depuis la Province d'Ontario jusqu'aux eaux de l'Océan Pacifique, la distance étant d'environ 2,000 milles.

Le mémoire des informations, pour ceux qui désireront faire des propositions, sera envoyé sur demande comme ci-dessous. Les rapports des ingénieurs, les cartes du pays à traverser, les profils de la ligne explorée, les spécifications des travaux préliminaires, des copies de l'acte du Parlement du Canada, d'après lequel il est proposé de construire le chemin de fer, des descriptions des particularités naturelles du pays et des ressources agricoles et minières, et autres informations, pourront être vues en s'adressant à ce Département ou à l'ingénieur en chef, aux bureaux du Gouvernement Canadien, 31, rue Queen Victoria, E.C., Londres.

Des soumissions cachetées, marquées: "Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique," seront reçues, adressées au sous-signe, jusqu'au 1er jour de DÉCEMBRE prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

AVIS. — EXTENSION DE TEMPS

La date fixée pour recevoir les propositions mentionnées dans l'annonce ci-dessus, est par le présent ajournée au 1er JANVIER 1879.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI,

Vendredi, le 20 Septembre

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, dans chaque cas, entre les bureaux ci-dessous mentionnés, à commencer du 1er JANVIER prochain :

- BROUGHTON et SAINT-JOSEPH, deux fois par semaine ;
HEMISON et STANDON, deux fois par semaine ;
LES ESCOUMAINS et TADOUSAC, trois fois par semaine ;
METHOT'S MILLS et SAINT-FLAVIEN, deux fois par semaine ;
NICOLET et SAINTE-MONIQUE, six fois par semaine ;
RIVIERE-DU-LOUP et EDMUNSTON, six fois par semaine ;
SANBORN et SOUTH HAM, une fois par semaine ;
SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ et SAINT-FERREOL, trois fois par semaine ;
SAINT-FREDERIC et SAINT-JOSEPH, une fois par semaine ;
SAINTE-FLAVIE et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine ;
SAINT-RAPHAEL et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés, contenant des renseignements plus détaillés relativement aux conditions du contrat projeté, pourront être vus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, et aux bureaux intermédiaires, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumissions.

WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 5 août 1878.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

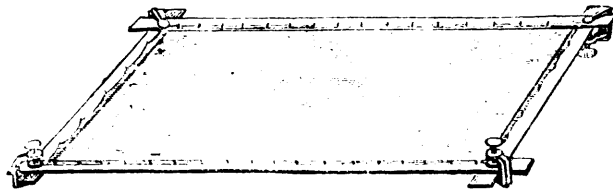
"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

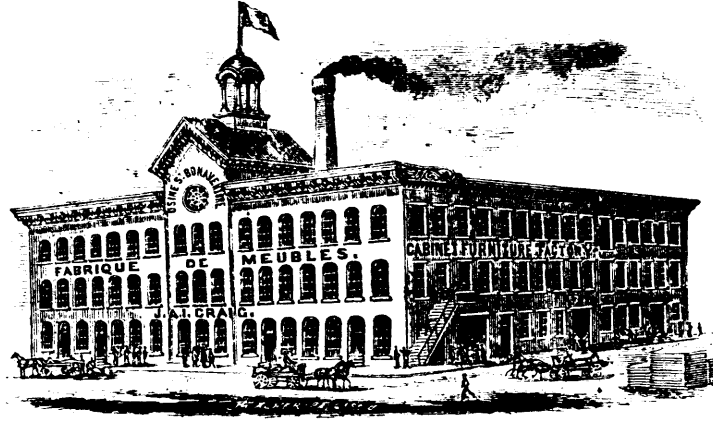
S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal



CADRES Pour étendre les RIDEAUX, CHALES et COUVERTES, etc., etc. AUSSI "LA PLISSEUSE VICTORIA" (Patentée le 22 janvier 1878.) Prix: \$1. A vendre en gros et en détail par L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MACASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

Maison Lorge & Cie.

(Etablie en 1848.)

No. 21, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure. Aussi nous engageons fortement tous nos lecteurs à visiter cet établissement, et nous sommes convaincus qu'ils en reviendront pleinement satisfaits.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH CADIEUX & DEROME,

207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses. Livres classiques, Livres de prières, bonnes lectures pour les familles, Tapissier, Papiers, Cartes à jouer, Gravures, Images, Chaplets, Médailles, etc., etc.

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME, Ex-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

JOS. ROUSSEAU, PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES, No. 333, Rue Saint-Laurent, 3 m. MONTREAL.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.30.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché: 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

- Après l'hiver..... 50 centims.
A ma fenêtre..... 50 "
Branche d'aulépine..... 40 "
Blanche colombe..... 35 "
La Bouquetière de Marly..... 25 "
Le banc de pierre..... 50 "
Chair de lune..... 50 "
Confiance..... 50 "
Les deux Mères..... 35 "
Enfants d'un jour..... 50 "
Enfants et fleurs..... 35 "
Fleurs de souvenir..... 50 "
L'heure attendue..... 50 "
Jean Mathurin..... 30 "
Lisette, vous n'en savez rien..... 50 "
Rose..... 50 "
Sous d'autres cieux..... 50 "
Une larme..... 25 "

VAISES POUR PIANO.

- Céleste..... 60 centims.
La boulangère a des écus..... 60 "
Créole..... 60 "
Carmen..... 60 "
Femmes et fleurs..... 60 "
Le fleuve d'or..... 60 "
Madame Parchide..... 60 "
La timbale d'argent..... 60 "
Valse du rire..... 80 "

En vente chez A. LAVIGNE, Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean, (Banque d'Epargnes), Québec.

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLEULS POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET EDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LA FORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capitaine de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIEME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIEME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.00 S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS